

# 23e ASSEMBLÉE ANNUELLE

26 et 27 novembre 1987  
Laval

## «Innover, c'est notre avenir !»

Rapport moral de Clément Godbout, directeur  
Syndicat des Métallos (FTQ)

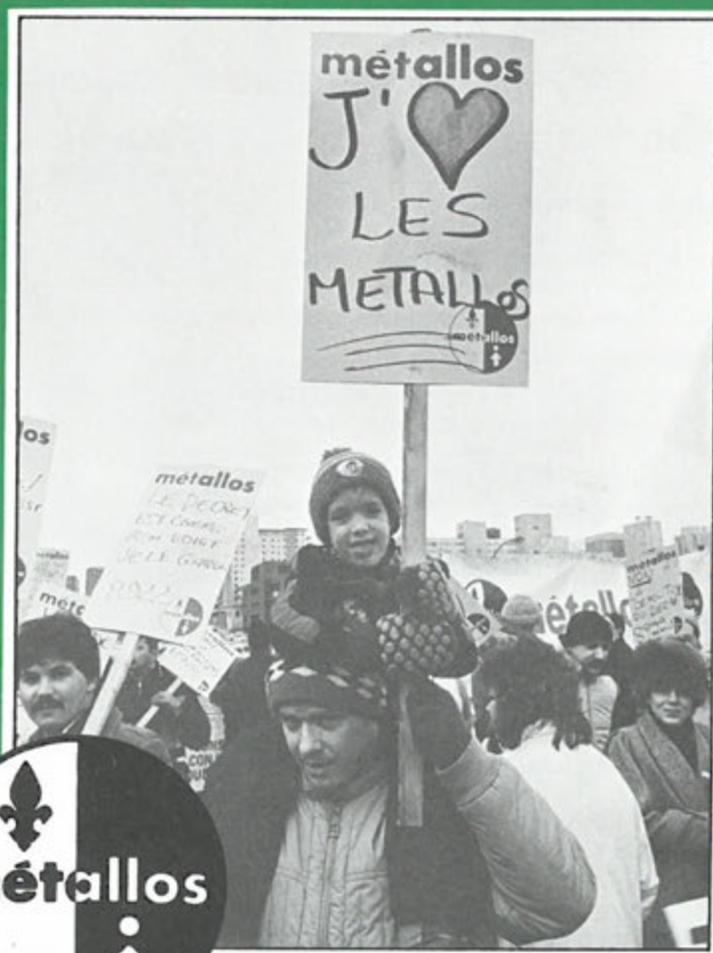


PHOTO SERGE JONGUE



## Table des matières

1

### Introduction

### La situation dans notre syndicat

- A) Nous avons dû innover
- B) Nouveaux défis pour notre syndicat
  - a) Nouveau rôle des permanents et permanentes
  - b) La cotisation syndicale
  - c) Le recrutement
  - d) Les locaux composés

2

### Nouveaux défis pour le mouvement syndical

- A) Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
- B) L'environnement et la qualité de vie
- C) Faire la bataille pour une vraie retraite
- D) La solidarité internationale: nous avons la responsabilité d'embarquer

### Conclusion

Annexes

1. Membres-cotisants au niveau international (1981-1987)
2. Évolution du nombre de membres (1939-1987)
3. Répercussions de la crise sur le nombre de membres (1976-1987)
4. Évolution des fonds du syndicat (1981-1987)
5. Évolution de la cotisation depuis 1952
6. Évolution des revenus du syndicat (1976-1986)
7. Nombre de membres du district 5 (1980-1987)
8. Bref historique des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

## Introduction

Cette année, une fois de plus, j'ai l'immense plaisir de vous souhaiter à tous et à toutes la bienvenue à notre 23e Assemblée annuelle. Je la souhaite des plus fructueuse.

Depuis la dernière, rien n'a vraiment changé au Québec. La situation économique n'est pas des plus roses et les mots "crise, défi, changement" expriment bien la réalité.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Clément Godbout, directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ)

1

### LA SITUATION DANS NOTRE SYNDICAT

**"Malgré la crise, nous n'avons jamais lâché"**

Lorsque j'ai pris poste comme directeur québécois à la fin de 1981, nous étions au-delà de 51,000 cotisants Métallos au district 5. La chute de notre membership commençait alors déjà à se ressentir. Une année plus tard, à cause des fermetures et des licenciements, nous nous sommes retrouvés environ 39,000 Métallos cotisants dans notre district. Malgré la crise qui a frappé de plein fouet nos membres et notre syndicat, nous n'avons jamais lâché. Les objectifs que nous nous donnions en 1981, nous les avons atteints. Nous avons réussi ensemble le véritable tour de force de revenir en 1987 avec le même nombre de membres cotisants Métallos.

#### A) NOUS AVONS DÛ INNOVER

Les changements dramatiques survenus dans notre industrie traditionnelle ont fait que nous avons dû très rapidement nous virer de bord et ne pas hésiter à revoir nos priorités et nos stratégies. Dans bien des domaines, comme le recrutement, le travail du permanent(e), la négociation collective, l'information et l'éducation, nous avons dû innover pour les rendre plus efficaces.

Comme Directeur élu, je vous ai demandé de ne pas hésiter à emprunter de nouvelles routes pour que les Métallos du Québec continuent d'occuper une place stratégique dans le mouvement syndical et continuent d'exercer vigoureusement leur influence dans la société québécoise.

En nous donnant, comme nous l'avons fait, des programmes efficaces de formation et d'information, en offrant les appuis nécessaires à des centaines de Métallos leaders dans les syndicaux locaux, nous avons pu, grâce au dévouement des nombreux permanent(e)s, défendre et protéger avec compétence l'intérêt de nos membres.

En plus de cela, nous sommes allés chercher et recruter des milliers de travailleurs et de travailleuses québécois qui sont devenus des Métallos actifs et fiers.

Nous avons aussi participé partout où le devoir nous appelait à des activités et des actions para-syndicales et sociales visant l'avancement de ceux et celles que nous avons l'honneur et la responsabilité de représenter. Il faut continuer à défendre avec vigueur les orientations et les objectifs que nous donnent nos membres et lutter avec acharnement pour le droit des travailleurs et travailleuses à se donner un syndicat.

**Défendre avec  
acharnement le droit  
à la syndicalisation**

### Les Métallos au niveau international

### Les gens veulent toujours se syndiquer



PHOTO: SERGE JONGUE

Linda Louis-Seize (Local 7625) et  
Jean-Pierre Lapointe, permanent.

### En lisant l'histoire des Métallos

### Le temps des recruteurs

Ce droit est malheureusement très souvent bafoué au Québec. En pratique, on dirait qu'il n'existe que sur papier. Ce qui se passe aux États-Unis ainsi que le genre de législations qui gèrent le droit d'association dans ce pays, nous font comprendre beaucoup mieux les raisons pour lesquelles nous devons continuer de nous battre avec détermination pour maintenir ce que nous avons. Il est aussi de notre responsabilité de continuer à faire face efficacement à un patronat très volubile et affamé, qui veut bouffer tous nos droits. Ce dernier me fait penser aux moustiques lorsqu'on pratique un sport de plein air..., ça tient occupé!

Notre syndicat comptait en moyenne au niveau international en 1979, 1,137,879 cotisants; aujourd'hui en 1987, nous comptons 616,669 cotisants pour la moyenne des 9 premiers mois de l'année. C'est presque la moitié des Métallos qui ont perdu leurs emplois.<sup>(1)</sup>

Ce n'est pas par décertification ou par volonté de désertion le mouvement syndical que des travailleurs ne sont plus des cotisants de notre syndicat. Nous avons perdu ces milliers de membres à cause des fermetures d'usines, de mines et de manufactures, ainsi que des licenciements collectifs. C'est comme cela que ça s'est passé. Les patrons disent que les gens désertent le mouvement syndical. C'est faux! Il faut le répéter fort et souvent. La vérité doit être connue et dite à ce sujet. Il ne faudrait quand même pas se méprendre: il ne s'agit pas de nombreux navires qui ont disparu lors d'une tempête dans un verre d'eau.

Les patrons sont toujours déterminés et ne négligent rien pour convaincre les Québécois(es) de ne pas se syndiquer. Depuis 1972 au Québec, il y a eu 20,000 congédiements pour activités syndicales et la moyenne des délais pour entendre une cause à partir du congédiement à la décision est de 9 mois. On passe environ 1600 cas par année. Il n'est pas surprenant que 12,200 cas se soient réglés hors cour. Dans la majorité de ces cas, les travailleurs(euses) ont perdu à jamais leur emploi. On accepte une certaine somme d'argent et on s'en va... Après le patronat déclare que les travailleurs du Québec ne souhaitent plus être syndiqués.

En lisant l'histoire des Métallos, on note que pour la période de 1939 jusqu'au début des années 50, notre syndicat fut en période de croissance rapide. Passant de 200,000 membres à nos débuts, à 1,1 million de membres en 1953, nous avons vécu une période de consolidation qui a duré une vingtaine d'années. Au début des années '70, on assiste à des bouleversements profonds dans l'organisation du travail, accompagnés de changements technologiques et de l'automatisation; c'est à ce moment que commence la baisse des emplois dans le secteur industriel traditionnel où militent les Métallos.

La crise des années 80 a littéralement sabré la métallurgie nord-américaine. Le résultat est que la moitié de nos membres se retrouvent sur le pavé sans emploi.<sup>(2)</sup>

On constate donc que les 15 premières années de l'évolution de notre syndicat ont donné lieu à un véritable effort de recrutement. Les travailleurs d'usines oeuvraient dans des conditions épouvantables sans sécurité, sans protection et à la merci de tous les caprices de la direction. Ils étaient payés à des salaires de crève-faim. Les travailleurs industriels avaient besoin de se serrer les coudes et de s'organiser. L'arrivée des Métallos dans la grande industrie comme l'acier, l'aluminium et le contenant, a apporté des conventions collectives qui ont grandement amélioré les conditions de travail et de vie. Cela a permis une plus grande stabilité avec des clauses d'ancienneté et des mécanismes de règlements de griefs.

(1) Annexe 1: Membres cotisants au niveau international 1981-1987

(2) Annexe 3: Répercussions de la crise sur le nombre de membres 1976-1987

C'était donc le temps des recruteurs — les organisateurs comme on les nommait. Ils étaient les héros du temps.

### Le temps des négociateurs

Les 20 années qui suivent changent beaucoup l'action syndicale. Il y a les conventions collectives à renouveler, les griefs à défendre, la jurisprudence à établir, la formation des membres et des militants syndicaux, la consolidation des unités accréditées. C'est la grande période du travail technique qui se façonne. Le recrutement est alors un peu mis sur la voie d'évitement. Les fonds du syndicat s'accumulent et les réserves se consolident. On développe pendant cette période un des meilleurs programmes de soutien et de services aux membres et aux syndicats locaux; on embauche de brillants techniciens et chercheurs; on utilise les meilleurs avocats et on crée une équipe de permanents, d'officiers et de militants très compétents.

Les héros de l'action syndicale sont ainsi devenus ceux et celles qui négocient les meilleures conventions collectives, plaident et gagnent les plus difficiles arbitrages.

### Le temps de la crise



Le début des années 80 commence à indiquer une diminution dans la vitesse de croisière de l'économie aux États-Unis.

Pourtant, on aurait dû le savoir, quand au niveau économique aux États-Unis, le bateau amiral commence à sentir la vague, le vaisseau canadien commence à craquer et le Québec est dans l'eau trouble.

Nous avons cru naïvement que cette crise ne pouvait durer très longtemps à ce moment-là. Jamais nous n'aurions pensé que le pays le plus puissant au monde laisserait partir la colonne vertébrale de son économie: ses industries de base. La crise a frappé à la vitesse de l'éclair et avec férocité. Le Syndicat des Métallos a vécu, pendant les 6 années qui ont suivi, un déclin rapide de son membership, jusqu'à un niveau jamais soupçonné. Nous sommes tombés de 1,1 million de membres cotisants à 600,000. En décembre 1981, nous étions 1,009,302 cotisants et aujourd'hui nous ne sommes que 615,192.<sup>(3)</sup>

(3) Annexe 1: Membres cotisants au niveau international 1981-1987; Annexe 2: Évolution du nombre de membres 1939-1987

**Des décisions  
pour garder  
notre syndicat fort**

Cette chute du nombre de membres a obligé le syndicat à prendre des décisions visant à faire face aux réalités. À ce moment-là, le Fonds général du syndicat est de 43,304,311.55\$ et le Fonds de grève est à 131,056,452.72\$.

Toute l'année 1982 continuera d'être désastreuse pour notre syndicat. Les Métallos continuent de perdre dramatiquement leurs emplois par milliers et le Fonds général du syndicat continue de fondre comme de la neige au soleil.<sup>(4)</sup>

**Au début de  
l'année 1983**

Quinze mois plus tard, au début de l'année 1983, nous avons 697,738 cotisants, une réserve dans le Fonds général de 25,208,020.72\$ et un Fonds de grève qui continue à bien se porter. Cependant, au niveau administratif, les choses ne vont pas très bien. Le syndicat ne peut toucher aux argents du Fonds de grève pour soutenir les coûts d'opérations. Notre Congrès international de 1984, à Cleveland, tente d'apporter un correctif, mais il est déjà tard.

**Premier programme  
de retraite  
anticipée**

En mars 1983, le Syndicat doit agir à nouveau pour éviter le pire. Pour la première fois, il y a ouverture et bonification du régime de retraite afin de permettre à ceux et celles qui le désirent de prendre une retraite anticipée. Le syndicat veut éviter ainsi les mises-à-pied. Malheureusement, le syndicat doit quand même en effectuer qui vont durer environ 8 mois. Une entente intervenue entre le syndicat, les permanent(e)s et le personnel de soutien permet le rappel de tous et de toutes. Les employé(e)s du syndicat ont alors opté pour une diminution de salaires d'un peu plus de 10% qui sera récupérée par eux durant la vie de la convention collective d'une durée de 3 ans. La formule d'indexation est alors maintenue mais demeure inopérante pour ne reprendre qu'à la fin de cette même convention.

Les employé(e)s en mise-à-pied sont rappelés et la plupart sont assignés au recrutement. Malgré les sacrifices de tous et les efforts de chacun, malgré un resserrement sérieux pour diminuer les coûts, les trois années qui suivront n'apportent rien de neuf. Nous sommes à l'été 1987. Les emplois sont maintenus et tous les salariés des Métallos ont récupéré leur niveau de salaire tel qu'entendu. Pour le deuxième trimestre, nous comptons 538,410 cotisants, le Fonds général est à 12,841,436.51\$ et le Fonds de grève est à 159,876,250.92\$. Il faut donc l'accepter, nous sommes rendus à 600,000 membres cotisants.<sup>(5)</sup>

**Deuxième ouverture  
dans le régime  
de retraite**

Une deuxième ouverture du régime de retraite est offerte pour permettre encore une fois à ceux et celles qui le désirent d'opter pour une retraite anticipée. Une fois bonifiée, cette option accorde en gros le maintien du salaire pour les 3 années qui suivent la prise de la retraite et environ 70% du salaire régulier, si le taux de change du 1er mai 1987 demeure.



Jean-Marc Ringuette



Raymond Sliger



Winston Ruck

(4) Annexe 4: Évolution des fonds du syndicat 1981-1987

(5) Annexe 4: Évolution des fonds du syndicat 1981-1987



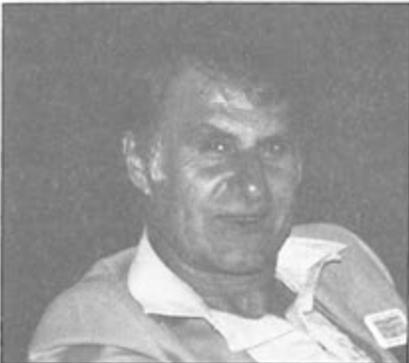
Gérard Proulx



Théo Gagné



Jean-Marc Carle



Antonio Bruno



Jean-Claude Carbonneau



Robert Saumure



Pierre Foucault



Gaston Beaulieu



Laurier Sirard

### Les permanents et les permanentes

Le ratio de 1500 membres par permanent, nous permet de remplacer tous les départs. En même temps, il y a entente avec les permanents pour une convention collective de deux années. L'entente accorde une augmentation du per diem de \$720 par année. Une formule d'indexation ajuste les salaires à tous les trois mois, le tout basé sur l'augmentation du coût de la vie. Cette formule pourrait ainsi accorder une augmentation des salaires d'environ 900\$ à 1000\$ de plus par année si l'augmentation du coût de la vie varie entre 5% et 6%. Ce qui est la réalité d'aujourd'hui.

La pension est maintenant acquise après 20 ans de service et ce, sans égard à l'âge, en autant que les années de service et l'âge totalisent au moins 75 années. Un employé du syndicat qui rencontre ces critères se qualifie alors pour une retraite sans réduction actuarielle. De plus, les salaires devraient être revus en 1987 à la lumière du comportement des finances du syndicat.

## Le personnel de soutien



Gilles Audette, coordonnateur de la région de Montréal.



À gauche Gérard Grégoire, permanent. Le deuxième à partir de la droite, Luc L'Allier, président du local de Générale Manufacturière (Drummondville).



PHOTO ANDRÉ LAPLANTE

Ghislaine Clavet (Restaurant Marie-Antoinette)

Le syndicat a demandé au personnel de soutien comme il l'a fait pour tous les autres salariés de donner plus de temps de travail au syndicat. Les négociations furent difficiles comme vous le savez, mais je salue le fait qu'une entente soit intervenue. Les secrétaires obtiennent aussi une convention collective comportant les mêmes avantages et bénéfices que les permanents, à l'exception du "per diem". Toutes les conventions collectives se terminent le 31 juillet 1988.

## B) NOUVEAUX DÉFIS POUR NOTRE SYNDICAT

### "Les temps durs ne sont pas finis"

La période que nous venons de traverser n'en a pas été une des plus faciles. En tant que directeur du syndicat, j'ai hâte de vous annoncer des jours moins compliqués, mais actuellement, je n'en ai pas le droit. Les 5 dernières années ont frappé durement et ce n'est pas terminé. Les annonces récentes de fermeture de la Mine Bell, de Léviton, les mises-à-pied massives dans l'Est de Montréal, m'indiquent que d'autres viendront également.

### a) Nouveau rôle des permanents et permanentes

Les permanents doivent donner de plus en plus de temps pour soutenir l'action et aider à un nombre de plus en plus grand de petites unités de syndicats locaux. Il nous faut donc être toujours bien préparés et bien équipés. Tous ensemble cependant, je sais que nous sommes capable de passer à travers.

La situation d'aujourd'hui, tel que le veut la structure économique québécoise composée surtout de PME fait que les permanent(e)s doivent donc donner du service à un nombre toujours grandissant d'unités locales et couvrir plus de terrain. Les officiers et les militants des syndicats locaux, vont être appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'action syndicale.

Le contexte actuel nous oblige à prendre des décisions difficiles et même déchirantes. Mes responsabilités comme directeur élu, sont de diriger et d'administrer au meilleur de mes capacités notre district.

Les vrais propriétaires du syndicat, les membres métallos, sont en droit de s'attendre à une bonne administration de façon à maintenir l'efficacité des services. sont en droit d'attendre de leur syndicat.

Je veux redire un fois de plus que nous sommes privilégiés d'avoir ici au Québec des femmes et des hommes permanents métallos qui partagent d'emblée les responsabilités et qui ne souhaitent pas mieux que d'aider ceux et celles qui en ont besoin. Je veux leur rendre ici un témoignage et les en remercier.

### b) La cotisation syndicale

Pour cette assemblée annuelle, j'ai reçu 48 résolutions qui traitent de la cotisation syndicale. Je vous invite ici à la débattre franchement et sans détour. En tant que directeur élu de votre syndicat, je veux savoir ce que vous voulez prendre comme action à ce sujet. Même si ce n'est pas ici, à cette assemblée, que nous pouvons trancher cette question, car l'instance décisionnelle c'est notre Congrès international de 1988, nous avons la responsabilité de dégager notre orientation pour le district 5. Je vous réfère pour votre information à l'annexe 5 qui traite de l'évolution de la cotisation syndicale. Les derniers mois ont soulevé beaucoup de discussions et ont nourri beaucoup d'échanges sur le sujet. Notre syndicat a besoin d'une plus grande efficacité pour répondre à des demandes de plus en plus nombreuses.



PHOTO: SERGE JONGUE

De gauche à droite: Sylvie Lafaille, Pierre Moreau, président du local composé 8917, Claude Boyer et Robert Bernier, permanents.

PHOTO: SERGE JONGUE



Georges Poirier, permanent



PHOTO: SERGE JONGUE

Claudette Lacelle, présidente du local de la compagnie Philips Electronique.

Vous l'avez vu dans mon rapport, notre Fonds de grève international est présentement à 154,420,000\$. S'il descend à 150,000,000\$, nous devons retourner à la formule qui divise le premier 6\$ de la cotisation à 50% pour le syndicat et 50% pour le local. Le surplus de la cotisation est divisé de la façon suivante: 40% au syndicat, 40% au local et 20% au Fonds de grève. Cela signifie moins de ressources financières pour l'administration et le fonctionnement du syndicat et aussi moins de revenus pour votre syndicat local. Je crains que nous aurons à appliquer cette formule avant le prochain Congrès international prévu pour août 1988. Chacun de vous en est donc maintenant informé.

Si vous décidiez ici d'aller ensemble au prochain Congrès international de notre syndicat pour réviser notre cotisation syndicale, je serai avec vous en avant et on fera l'impossible pour convaincre les autres. La réponse appartient à nos membres et c'est à eux de décider. Il s'agira alors pour chaque syndicat local, de faire voter par ses membres et faire parvenir des résolutions à cet effet. Elles seront discutées et votées au prochain Congrès international de notre syndicat. Je souhaite et vous demande une véritable consultation comme seuls les Métallos du Québec savent le faire. À cette assemblée annuelle, je vous demande de m'indiquer la voie à emprunter. Pour ma part, je suis persuadé que si l'on veut maintenir et continuer le niveau de service actuel auprès des syndicats locaux, la qualité et l'efficacité de la formation et de l'information, notre bataille et notre présence pour se donner une meilleure qualité de vie au travail, la défense vigoureuse et déterminée de nos dossiers juridiques, la négociation de conventions collectives d'avant-garde, la défense rapide et efficace des griefs, la participation aux activités parasyndicales qui sont importantes pour nous et le recrutement de nouveaux Métallos, il faut faire quelque chose. Nous manquons de ressources pour faire tout cela et chacun de vous ici se doit de le constater.<sup>(6)</sup>

Le mouvement syndical et les Métallos en particulier, ont besoin de ressources humaines et financières. Couper dans les coûts alors qu'on sait que plus de 70% de nos argents vont à la ressource humaine signifie qu'on coupe dans le personnel. Je trouve cette voie suicidaire. Ajuster à la hausse nos ressources financières, je sais que ce n'est jamais facile. Il n'y a aucune voie facile qui puisse être empruntée pour résoudre ce problème. Il faut donc prendre une décision et la bonne.

N'oublions pas toutefois que le syndicat a fait beaucoup à travers les années pour tous les Métallos. Ils et elles le savent bien. Nous n'avons pas à être mal à l'aise de leur poser les bonnes questions. Après tout, c'est à eux de décider, n'est-ce pas?

### c) Le recrutement

Depuis quelques années, les efforts de tous ont permis de recruter beaucoup de nouveaux membres. Cependant, nos ressources n'ont pas augmenté autant qu'on pourrait le penser.

Nous recrutons dans une multitude de petites usines, là où les travailleurs et les travailleuses en ont le plus besoin. Cela exige beaucoup de ressources. Pour l'année 86-87, nous avons déposé un total de 101 requêtes en accréditation avec, comme membres visés, un total possible de 3959. Ceci fait une moyenne de 40 membres par accréditation.

En voici le résumé:

Plus de 200 membres:	1 requête
Moins de 200 et plus de 100:	9 requêtes
Moins de 100 et plus de 25:	46 requêtes
Moins de 25:	45 requêtes

(6) Annexe 6: Évolution des revenus du syndicat 1976-1986

PHOTO: SERGE JONGUÉ



De gauche à droite: Gérard Rousse, président du local des agents de sécurité, Gérard Docquier, directeur canadien et Gilles Audette, coordonnateur.

PHOTO: SERGE JONGUÉ



Robert Parent, président du local composé 8990

### Coût du recrutement

### Contrat de service

PHOTO: ANDRÉ LAPLANTE



Laurier Gagné travailleur de la compagnie Manac dans la Beauce.

Depuis 1981, notre carte de route dans le dossier de recrutement au district 5 est la suivante:

80-81	nous avons déposé 28 requêtes pour	1617 membres
81-82	nous avons déposé 23 requêtes pour	788 membres
82-83	nous avons déposé 54 requêtes pour	1743 membres
83-84	nous avons déposé 105 requêtes pour	5983 membres
84-85	nous avons déposé 100 requêtes pour	7497 membres
85-86	nous avons déposé 106 requêtes pour	5536 membres
86-87	nous avons déposé 101 requêtes pour	3959 membres

**Pour un total de 517 requêtes déposées pour 27123 membres**

Le drame c'est que pendant la même période de temps nous avons perdu plus de 27 000 membres cotisants à cause des fermetures et des mises à pied. Un inconvénient de taille qui s'ajoute, c'est que nous perdons des membres surtout parmi les plus hauts salariés et que nous recrutons de nouveaux membres plutôt parmi les très bas salariés. Ceci a pour effet de ne pas augmenter de beaucoup nos ressources tirées de la cotisation syndicale dans notre district qui est d'une moyenne de deux heures par mois.

### Chaque requête devient un champ de bataille juridique

Nos requêtes en accréditation ne passent pas non plus toujours comme une lettre à la poste. Vous connaissez les objections systématiques des patrons à l'arrivée d'un syndicat dans l'usine et on n'hésite pas à bloquer le dossier et à y mettre toutes sortes d'objections techniques, légales voire même farfelues et frivoles. On ne se gêne pas pour se rendre jusqu'à l'intimidation et au congédiement. Nos relations de travail et surtout notre mode d'accréditation sont très judiciairisés. Il en coûte une fortune pour défendre nos requêtes en accréditation et les travailleurs et travailleuses qui "osent" joindre les Métallos. Nous avons la responsabilité de défendre ces dossiers jusqu'au bout. Nous allons continuer à le faire.

En rédigeant le rapport d'activités, j'ai voulu cette année vous indiquer ce qu'il en a coûté à votre district pour le recrutement. Il s'agit d'une somme rondelette de 298,906.21\$ et cela sans y ajouter les frais juridiques qui sont de 199,922.43\$ pour un total de 498,828.64\$. Il me semble que ce drame sonne aussi faux que le premier concert de l'orchestre des plombiers de Montréal, sauf que personne ne semble l'entendre et s'en préoccuper.

La tornade nord-américaine qui est venue s'écraser sur la métallurgie et les mines en particulier, ne nous a pas épargnés sur son passage. C'est de plein fouet qu'elle nous a ramassés et qu'elle nous a fait fléchir les genoux. N'eut été du contrat de service signé en 1981 avec l'Alliance des Travailleurs du Québec (ATQ) et le dénouement exceptionnellement bien réussi en 1984-1985, nous serions aujourd'hui en très grande difficulté comme le sont plusieurs autres syndicats oeuvrant dans le secteur privé.

Cette entente nous a permis de dégager des efforts inouis de recrutement. Nous avons réussi à percer dans des secteurs non-traditionnels, ce qui nous a ramené à peu près au même niveau de Métallos cotisants que celui que nous avions avant la crise. Ensemble nous avons réussi l'impossible.

Nous sommes donc maintenant tous là pour vrai. Nous avons fait la preuve au Québec qu'une action syndicale peut encore être très efficace, que les travailleurs et les travailleuses québécois veulent toujours être protégés par un syndicat. Nous avons cru et avions bien raison de croire que nous pouvions vraiment aider à améliorer les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du tertiaire tout en renforçant notre syndicat.<sup>(7)</sup>

(7) Annexe 7: Nombre de membres du district 5 de 1980 à 1987

## Un service du recrutement

Les hommes et les femmes du Québec constituent notre principale richesse. Nous, les Métallos devons continuer à lutter fort pour que notre économie bénéficie au maximum à leur apport. Nous voulons avoir une économie vigoureuse et capable de réussir. Nous voulons une société qui accepte vraiment que ses ouvriers continuent d'avoir le droit collectif de revendication. Je vous demande de continuer à recruter de nouveaux Métallos, de continuer la bataille pour améliorer les conditions de travail des plus démunis de notre société. Marcel Bureau s'est vu confier la mission de s'occuper et de diriger cet important service du recrutement et je vous demande de l'appuyer fortement.

## Regain syndical aux États-Unis



PHOTO SERGE JONGUÉ

Marcel Bureau, responsable du Service du recrutement.

Un signe fort encourageant, c'est que ça change actuellement aux États-Unis en particulier. Le patronat a réussi à travers des fermetures d'usines et de mines et des campagnes publicitaires bien orchestrées par des consultants à affaiblir le mouvement syndical. Il n'a cependant pas réussi à le détruire et ne le réussira pas. Le patronat a dépensé, dit-on, 250\$ millions par année pour y parvenir. Il est allé juste trop loin et on sent aujourd'hui que les choses commencent à tourner. L'article de Jean-François Lizée, paru dans La Presse du 22 septembre dernier, nous dit que la saignée a atteint son point le plus bas et que ça change. Il y a de l'avenir pour les unions aux USA, ajoute-t-il. Une étude récente de l'AFL-CIO démontre que dans ses campagnes de syndicalisation le taux de succès dépasse 40%. La réalité c'est que les travailleurs peuvent endurer une propagande patronale socialement malsaine, jusqu'au jour où ils n'en peuvent plus... et voilà. Le patronat a visé trop haut et il a frappé trop bas. Sans crier victoire, les syndicats qui représentent environ 18% des travailleurs aux États-Unis reprennent lentement du poil de la bête et des victoires ont été enregistrées au cours des derniers mois. En 1984, les aiguilleurs de l'air, décertifiés par Reagan, se sont redonnés un syndicat dernièrement.

En juin 1987, la Cour Suprême des États-Unis confirme qu'à la suite d'un rachat, les nouveaux propriétaires devront négocier avec les syndicats représentant les anciens salariés. Patronat musclé ou pas, les syndicats demeureront et les Métallos québécois vont continuer de grandir.

## d) Les locaux composés



PHOTO SERGE JONGUÉ

# MÉTALLOS

## LOCAL COMPOSÉ 7625



Denis Boucher et Yvon Bilodeau président  
du local composé 7625

PHOTO: SERGE JONGUÉ

### Rôle des officiers des locaux composés

Nous avons la volonté chez les Métallos de toujours donner un bon service et un réel soutien aux unités de négociation qui sont nombreuses et souvent de petites tailles.

Il y a déjà quelques années, j'avais pu pressentir ce nouveau défi et face à cela, nous avons apporté ensemble une réponse heureuse qui est celle des locaux composés.

Depuis quelques années, je demande à tous les permanent(e)s d'inviter les syndicats locaux à se regrouper dans des locaux composés. En fait, nous parlons de mettre encore plus en commun nos ressources pour se donner une structure plus présente, plus efficace et plus forte. Cette structure permet aussi à chacune des unités de garder ses mécanismes de fonctionnement d'action démocratique et son autonomie globale quand vient le temps du renouvellement de la convention collective.

Aujourd'hui nous avons de puissants et efficaces locaux composés. Je pense aux locaux 8922, 8470, 7625 (le doyen), au 8990 et au 8917. Ils représentent plus de 25% des Métallos du District 5.

Les officiers de ces locaux jouent un rôle de plus en plus important dans l'action syndicale. Libérés à temps plein, ils et elles prennent des responsabilités syndicales comme l'ont fait jusqu'à maintenant les membres des exécutifs des anciens gros syndicats locaux chez les Métallos.

Dans d'autres districts des Métallos, cette structure existe depuis longtemps, mais pour nous ici au Québec, c'est relativement neuf. Je souhaite donc qu'à l'avenir de plus en plus d'unités de travailleurs et de travailleuses décident de se regrouper et de se joindre à des locaux composés. Ils pourront alors mettre en commun leurs ressources et leur expérience pour être plus forts, pour se donner plus de moyens et mieux servir leurs membres.

Pour moi, cette approche signifie contribuer par la mise en commun à enrichir les ressources de chaque unité et les aider à mieux servir son monde, tout en jouant un rôle moins effacé dans l'ensemble de notre syndicat.

### Le respect de l'autonomie de chaque unité

L'expérience nous enseigne que généralement chaque unité prise isolément n'est pas toujours en mesure de répondre efficacement aux défis et aux obstacles qu'elle rencontre. Chacune, toutefois, et je tiens à le répéter, obtient et conserve sa reconnaissance légale prévue par le Code du Travail et par les statuts de notre syndicat. Chaque unité conserve donc toute son autonomie en ce qui regarde les relations avec l'entreprise, la négociation collective, le respect et l'application de la convention collective.

Nous avons fait, jusqu'à maintenant, un grand bout de chemin avec la structure des locaux composés. Il est temps, aujourd'hui, de se donner un moment de réflexion et d'échanges pour bien réussir un deuxième coup d'envoi. Le décollage des dernières années a été bien réussi. Il faut maintenant maintenir une bonne vitesse de croisière. Je convoquerai sous peu des réunions entre présidents et officiers de locaux composés, avec les permanent(e)s et coordonnateurs au dossier, pour nous donner les balises qui peuvent nous manquer aujourd'hui.

### Reserrer notre fonctionnement

Nous aurons la chance de revoir ensemble nos secteurs, nos conventions collectives et voir ce qui peut être fait pour resserrer ce que j'appelle notre fonctionnement. Vous le savez, les Métallos ont toujours été capables, et c'est là notre force d'ailleurs, de faire la réflexion et l'autocritique de leurs actions et de prendre des décisions à la lumière de l'expérience qui feront avancer nos revendications.



Hélène Bérubé, permanente et  
Michel Deveault, permanent

PHOTO: SERGE JONGUÉ

PHOTO: SERGE JONGUE



Charles Trudel, permanent

Les Métallos n'ont pas d'intérêt à faire breveter la première machine syndicale à rester pris dans le temps. La structure et l'efficacité de larges locaux composés regroupant plusieurs dizaines d'unités est une fameuse de bonne réponse pour faire face à nos défis. Cette force permet de dégager du temps pour que le permanent puisse s'impliquer dans une action syndicale plus vaste et plus complète. Un syndicat peut donc ainsi mettre du temps et un effort soutenu au recrutement de nouveaux membres. De nos jours, dans notre société québécoise, nous vivons encore une période de transition et de changements. Tous les Métallos doivent demeurer vigilants, présents et prêts. Le droit à la négociation collective, à la grève et l'accès au syndicalisme, nous les plaçons toujours très haut dans notre échelle de valeur. Aujourd'hui, les entreprises exigent de nous pour survivre, qu'on reconnaisse la nécessité d'une meilleure productivité et de meilleurs services à la clientèle. De notre côté, nous avons aussi le droit d'exiger le respect et la reconnaissance de nos droits et de nos besoins.

PHOTO: SERGE JONGUE



Michel Provencher, mine Camchib à Chibougamau

PHOTO: SERGE JONGUE



Gisèle Hudujar de l'hôtel Loews le Concorde à Québec.



Claire Paquette, permanente



PHOTO: SERGE JONGUE

## René Lévesque 1922 - 1987



Lors de la visite de René Lévesque  
chez les Métallos à Fermont en  
1976.



PHOTO: CLAIRE PAQUETTE



René Lévesque et Jean-Gérin Lajoie, ancien  
directeur québécois du Syndicat des Métallos  
(FTQ)

Je voudrais maintenant dans mon rapport soulever avec vous des sujets sur lesquels je suis fort préoccupé et qui à la réflexion devraient nous aider à mieux camper notre action syndicale dans l'avenir.

Il me semble fondamental pour nous tous de se donner pour les années à venir un plan d'action assez bien défini sur ces sujets et ne pas se gêner pour réfléchir à de nouvelles voies de revendications. C'est ainsi que nous pourrions enrichir notre action syndicale et mieux façonner ce que sera demain chez les Métallos. Il faut donc continuer à prendre de nouvelles initiatives, inventer de nouveaux moyens d'actions et continuer à lutter pour une société plus généreuse et plus humaine. La technologie nouvelle, les micro-processeurs, les ordinateurs... c'est bien beau tout cela, mais nous, les Métallos, avons la responsabilité de ramener le débat à un niveau plus humain en tenant compte des nouvelles réalités d'aujourd'hui. Il faut pour ce faire bien s'assurer que les arbres trop nombreux ne nous empêchent pas de voir la forêt. Je veux vous parler cette année du libre-échange, de l'environnement, de la qualité de vie, de nos retraité(e)s et de notre présence sur la scène internationale.



### A) ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**“Notre job comme Métallos, c'est de protéger et sauver nos jobs”**

Quelques minutes avant le coup de minuit, le 3 octobre 1987, le Canada et les États-Unis en sont venus à une entente de principe sur les éléments devant être inclus dans un accord de libre-échange. J'ose espérer qu'on est pas à nous proposer dans ce “deal” les échanges-libres.

En premier lieu, les textes dont nous disposons ne sont que des ébauches; au moment de la rédaction de mon rapport, le document final n'est pas encore écrit et une foule de points doivent encore faire l'objet de négociations. Il faudra encore des semaines, sinon des mois, avant que nous ayons une idée de toute la portée de cette entente.

En deuxième lieu, l'entente n'est pas le point final si je comprends bien, mais plutôt un point de départ des négociations qui s'enclenchent pour les 5 à 7 prochaines années. Les chances sont bonnes pour que chacun des deux pays, à la faveur des débats et des obstacles rencontrés en cours de route, puissent modifier le contenu. Il faut bien se rendre compte toutefois que ce traité à ce moment-ci fait l'objet d'un débat majeur au sein de notre société.

De nombreuses questions devront nécessairement être abordées au cours des années qui viendront. À mon sens, cela veut dire que la marche vers le libre-échange sera malaisée et qu'elle ne se terminera probablement en fait qu'à la fin du siècle. C'est pour cela que je crois qu'il faut être beaucoup plus prudent que l'ont été certains par leurs déclarations que j'ai lues ou entendues jusqu'à maintenant. Le mouvement syndical a exprimé tout haut son inquiétude face au libre-échange. Il a exigé avec justesse que toute entente doit prévoir clairement une période nécessaire de transition, des programmes efficaces et sérieux de formation et de rescolarisation pour les travailleurs. Un tel traité qui n'est pas accompagné d'un véritable programme de recyclage de la main-d'oeuvre et des entreprises, ça frise la provocation. L'entente est floue et dangereusement imprécise à ce sujet. La protection des travailleurs qui seront affectés est donc loin d'être assurée. On est donc en droit de se demander, comme travailleur et comme syndiqué, ce qui nous attend maintenant.

Nous ne disposons  
que d'ébauches

Un point de départ

Prévoir une période  
de transition



PHOTO: SERGE JONGUÉ

André Tremblay, permanent



PHOTO: SERGE JONGUIE

Manifestation à Montréal pour exiger une politique nationale des chemins de fer. On aperçoit Gérard Docquier, directeur canadien du Syndicat des Métallistes et Louis Laberge, président de la FTQ.

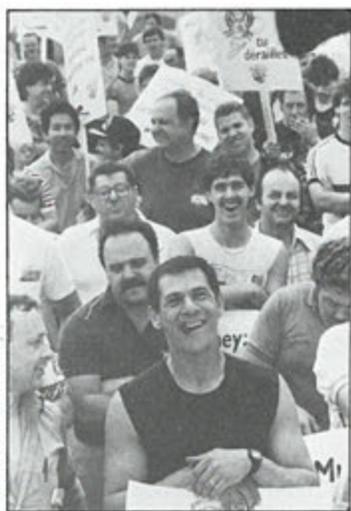


PHOTO: SERGE JONGUIE

Où est le "jack-pot"?

Conserver nos droits

Y aura-t-il récession et perte d'emplois? Cette entente présage-t-elle un gros orage, une tornade ou un temps propice? Cette approche est-elle habile et efficace face aux menaces de nos voisins de nous imposer des quotas et des limites dévastatrices de nos exportations aux États-Unis? On sait qu'il y a des centaines de projets de lois protectionnistes prêts depuis 1984 à intervenir dangereusement contre nous en tout temps. On est alors souvent gêné par nos succès d'exportations.

Ce traité apporte-t-il à nos industries, donc à nos jobs, une promesse de meilleure santé, ou si au contraire, il les assassine systématiquement?

Qu'arrivera-t-il de nos conditions de travail, de nos bénéfices marginaux et de notre niveau de vie à nous les syndiqué(e)s et à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec et du Canada?

Voilà autant de questions à se poser que de réponses à trouver! Vous trouverez en annexe<sup>(8)</sup>, un bref historique des relations commerciales entre les 2 pays.

### Le projet d'entente du gouvernement

L'accord avec Washington est très préoccupant pour nous. Il nous pose des questions de taille. Nous voulons dit-on une entente qui nous protégera contre les obstacles du protectionnisme. Avons-nous vraiment réussi à nous la donner cette protection par ce traité? C'est 80% des exportations canadiennes qui sont dirigées vers les États-Unis. Une entente qui met en place des mécanismes bilatéraux qui impliquent 170 \$ milliards d'échanges de biens et de services ne se fait pas sans "tasser" des choses. C'est certainement inquiétant l'entrée par cette porte de l'économie canadienne dans le 21<sup>e</sup> siècle. La course aux industries de haute technologie et à la modernisation industrielle avec des milliers d'emplois en jeu ne facilite pas l'affaire. Un plus grand accès au marché américain nous aidera-t-il autant qu'on le dit? Je ne suis pas certain du tout que la tendance des entreprises canadiennes ne sera pas d'aller s'établir aux États-Unis où les salaires sont souvent plus bas, les marchés plus accessibles et ainsi vouloir grandir et prospérer à nos frais. Lorsqu'on dort près d'un éléphant, il faut être prêt à bouger rapidement lorsqu'il se tourne. Et ça on peut le réussir si on est pas déjà couché dessous.

Il se peut que le Québec ait moins à perdre que l'Ontario avec ce traité. Toutefois, il est clair qu'il y aura des gagnants et des perdants. Même si pour l'industrie minière, l'acier et certaines autres entreprises où nous représentons des travailleurs, on nous dit que ce traité aurait des effets possiblement positifs; par contre, dans d'autres secteurs, on le redoute comme la peste. Il nous faut bien réaliser aujourd'hui que le statu quo n'est pas la solution puisque tout change et très rapidement. Qu'on le veuille ou non, une bonne partie de notre économie, depuis une quinzaine d'années a disparu. Maintenant, nous la vivons, dans bien des cas, dans un contexte d'une économie à l'échelle mondiale.

Il nous faut donc lutter avec vigueur pour la protection de nos emplois, le maintien de nos droits et bénéfices sociaux, notre développement régional et notre niveau de vie. Il ne faudra pas que tout cela soit passé à travers le libre-échange dans le "moulin à viande" et en ressortent "en petits morceaux", une fois l'accord réalisé.

(8) Annexe 8: Bref historique des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Ne pas sacrifier nos  
générations futures

Je veux bien accepter qu'au plan économique nous naviguons à bord du même bateau que nos voisins, mais je suis loin d'être assuré que le libre-échange apportera des effets positifs sur les générations futures. C'est sur elles que se fait le pari. On ne peut oublier nos enfants qui piochent actuellement dans leurs travaux scolaires à l'école, au cegep ou à l'université. Qu'arrivera-t-il à ceux et à celles qui auront 20 ans en l'an 2000?

Le statu quo de nos voisins

Il faut aussi savoir que nos voisins les Ontariens se méfient aussi des Québécois et par les temps qui courent surtout, de ceux qui abordent peut-être un sourire louche comme celui de Monsieur Bourassa... Cette province voisine, on le sait, siphonne depuis quelques années assez systématiquement et avec succès nos bonnes jobs. L'Ontario est bien assise sur son pacte de l'auto, son industrie de base et ne se préoccupe pas beaucoup des problèmes des autres. L'Ontario, la province économiquement forte, n'est pas prête, même dans une économie protectionniste, à partager vraiment avec nous une partie du gâteau. Le statu quo ne nous offre pas beaucoup d'avenir de ce côté-là non plus.

Le patronat tentera  
d'en profiter

Ce traité nous aidera-t-il sur le plan syndical? Les chances sont bonnes de ne pas me tromper en disant qu'une entente de libre-échange invite les employeurs à profiter de nouvelles circonstances pour exiger plus que jamais de rabattre nos conventions collectives. On exigera fort certainement de nous d'ajuster nos conditions de travail et de vie à la baisse. Le milieu patronal luttera fort dans le but d'amender nos lois du travail et les ramener au niveau de nos voisins américains. Attendons-nous à des attaques contre la formule Rand, contre la loi anti-scab, contre le service d'accréditation. Attendons-nous à des opérations systématiques comme aux USA pour briser les syndicats et cela avec plus de détermination que jamais.

Notre job comme Métallos

C'est à la lumière de toutes ces questions que nous devons réfléchir. Nous devons participer de façon active et intelligente au débat en dépit de l'ignorance dans laquelle les négociateurs et les gouvernements nous ont soigneusement tenus. Notre "job" comme Métallos, c'est de se battre pour conserver et assurer de bons emplois. De toute façon, comme je le disais au départ, il s'agit d'un devoir incomplet et d'un accord que nos responsables gouvernementaux ont la responsabilité de nous expliquer et de clarifier immédiatement. Tant que cela ne sera pas fait, notre réflexe sera de s'en méfier et de le combattre. En terminant, je dis à ce sujet que c'est à nous de décider de notre avenir et de le façonner. Le gouvernement canadien a donc la responsabilité de demander au peuple son opinion sur le sujet. Il s'agit tout simplement de nos droits démocratiques les plus fondamentaux. C'est pour cela que le mouvement syndical demande au gouvernement canadien d'en appeler au peuple avant d'aller de l'avant avec le projet.

## B) L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE

**"La dégradation de notre milieu de vie, il faut que cela cesse"**

À travers les années, des luttes épiques livrées par les Métallos ont permis de faire avancer le dossier de la santé et de la sécurité au travail et d'assainir de façon tangible le milieu de travail. Les luttes exemplaires des Métallos de l'amiante en sont une preuve frappante. Un peu partout, les Métallos ont fait du travail fantastique en forçant leur employeur à assurer des conditions de travail sécuritaires et un milieu de travail le plus sûr possible.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Pierrette Gosselin travailleuse à la  
compagnie Tapis Tecton.

## Les Métallos, fer de lance de la lutte en santé-sécurité

### Notre lutte s'étend à l'environnement



Denis Cyr de Sivaco à Marieville et Gérard Lachance, responsable de la santé-sécurité pour notre syndicat.

PHOTO: SERGE JONGUÉ

Le Syndicat des Métallos a été plus souvent qu'à son tour le fer de lance de bien des revendications dans le domaine de la santé. Nous sommes certainement l'un des syndicats qui par ses luttes a réussi à obtenir de meilleures lois dans le domaine de la santé, de la sécurité et de la réparation. Les lois sur la qualité du milieu de travail fait aussi partie de notre patrimoine d'actions et de revendications syndicales.

Depuis quelques années, notre lutte s'est étendue à la protection de notre environnement et de notre milieu de vie. Nous savons tous maintenant que l'industrie a un impact sur le monde extérieur à l'usine et qu'elle a causé à travers les années des torts irréparables à notre environnement.

Un peu partout chez les Métallos on parle de plus en plus de nos préoccupations et celles de nos membres pour l'environnement. Depuis quelques années, nous avons élaboré des revendications de plus en plus claires à ce sujet. Les Métallos de Thetford qui n'ont rien négligé pour assainir leur milieu de vie. Les Métallos de Murdochville ont mené avec la CSST une enquête approfondie sur la qualité de leur environnement en Gaspésie et les effets des émanations provenant de la fonderie sur les citoyens de leur région. **Des travailleurs forestiers métallos luttent pour la protection de notre patrimoine forestier et contre la coupe à blanc.**

Les mineurs du Nord-Ouest québécois membres de notre syndicat ont exigé et obtenu une enquête sur les problèmes de santé pouvant être reliés à l'industrie minière et leurs effets sur l'environnement. Je pense également aux Métallos de CCR (Noranda) dans l'Est de Montréal qui ont fait la lutte contre la pollution de leur usine dans l'Est, ceux de Nova PB qui, aux prises avec le plomb ont fait un grand bout de chemin dans ce dossier fort difficile. Il y a aussi les exigences de nos membres à Sept-Iles contre la pollution du fer rouge de l'Iron Ore qui empoisonnait dangereusement leurs conditions de vie.

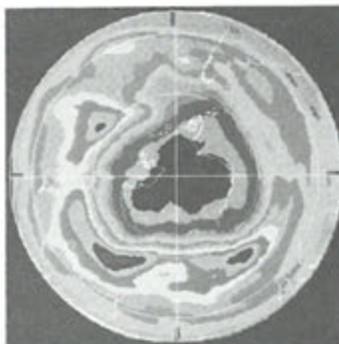
La bataille livrée pour conserver les saumons de la Rivière York et la lutte des gens de Senneterre contre un dépôt de déchets radioactifs en sont aussi des exemples frappants.

Nos préoccupations pour la protection de la qualité de notre milieu de vie ne datent pas d'hier et les inquiétudes de nos membres sont de plus en plus grandes à ce sujet.

Toutes nos luttes dans ce domaine mènent nécessairement à long terme à assurer le bien-être des générations futures. Elles reflètent notre sens fort généreux des responsabilités sociales et collectives. Nous visons à préserver notre environnement des conséquences néfastes du développement de l'économie et des progrès techniques qui trop souvent malheureusement, brisent le fragile équilibre écologique.

Dans ce domaine, on sait par expérience qu'il est beaucoup plus facile de détruire que de rétablir l'équilibre. Comment faire lorsque des produits chimiques sont répandus dans la nature et détruiront pendant des dizaines d'années notre qualité de vie. Il s'agit de penser aux pluies acides, à la destruction lente de la couche d'ozone, à la mort lente mais continue de nos lacs et de nos cours d'eau, à l'empoisonnement des cervidés dans le grand nord, au mercure dans nos poissons, etc... En se donnant comme volonté syndicale de consentir les efforts qu'il faut pour protéger et améliorer l'environnement, les Métallos agissent de façon responsable, dans l'intérêt de la société toute entière et pour conserver nos bons jobs.

### Le fragile équilibre écologique



Une photo prise par satellite montrant le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique.

## Un débat trop technique

Je trouve que trop souvent, malheureusement, les questions d'environnement sont traitées entre spécialistes, commentées, expliquées dans des revues spécialisées ou des publications scientifiques difficilement accessibles, voire presque incompréhensibles pour le monde ordinaire. Il est important de savoir toutefois que le monde syndical met beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour ramener le débat à un niveau pratique et accessible et mettre de l'avant des revendications bien articulées et compréhensives. Les grandes organisations du travail, en Europe par exemple, se réunissent souvent maintenant pour analyser leur participation à la lutte pour la protection de l'environnement.

Déjà, en 1969, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) souligne qu'il y a un rapport entre l'environnement et la qualité de vie. Elle insiste sur le fait que l'importance de ce rapport ait trouvé son parallèle dans une action visant à améliorer les conditions de travail.

### Négocier un environnement sain



### Ce n'est pas de la fiction



Au premier plan à droite, Jean Lapointe, nouveau permanent chez-nous.

PHOTO: SERGE JONGUE

### La puissance des lobbys industriels

Nous, les Métallos du Québec, avons déjà commencé à faire beaucoup de choses à ce sujet et nous avons une occasion en or de prendre les devants dans ce dossier de grande importance. Il faut exiger des industries, avec lesquelles nous négocions, des conditions de vie et environnementales saines. Polluer nos lacs, nos rivières et notre air, ce n'est pas acceptable. Il faut bien avouer que ça fait déjà longtemps que les écologistes tirent la sonnette d'alarme mais qu'on a généralement été sourd à leur message. On a peut-être oublié que le confort apporté par le progrès, l'une des plus importantes réalisations de notre monde moderne, cache un revers de la médaille. De l'industrialisation est née une pollution qui, avec le temps, se donne un pouvoir d'érosion et de destruction de notre qualité de vie.

C'est l'être humain qui a la responsabilité d'agir et le mouvement syndical a tout intérêt à y voir rapidement car cette menace ne peut être contrée que par les hommes et les femmes qui en auront la force et la volonté.

Notre environnement est en danger et ce n'est pas de la fiction. La menace est là et elle frappe à notre porte. Ce n'est quand même pas Nutri-diète qui est responsable de l'amincissement de la couche d'ozone.

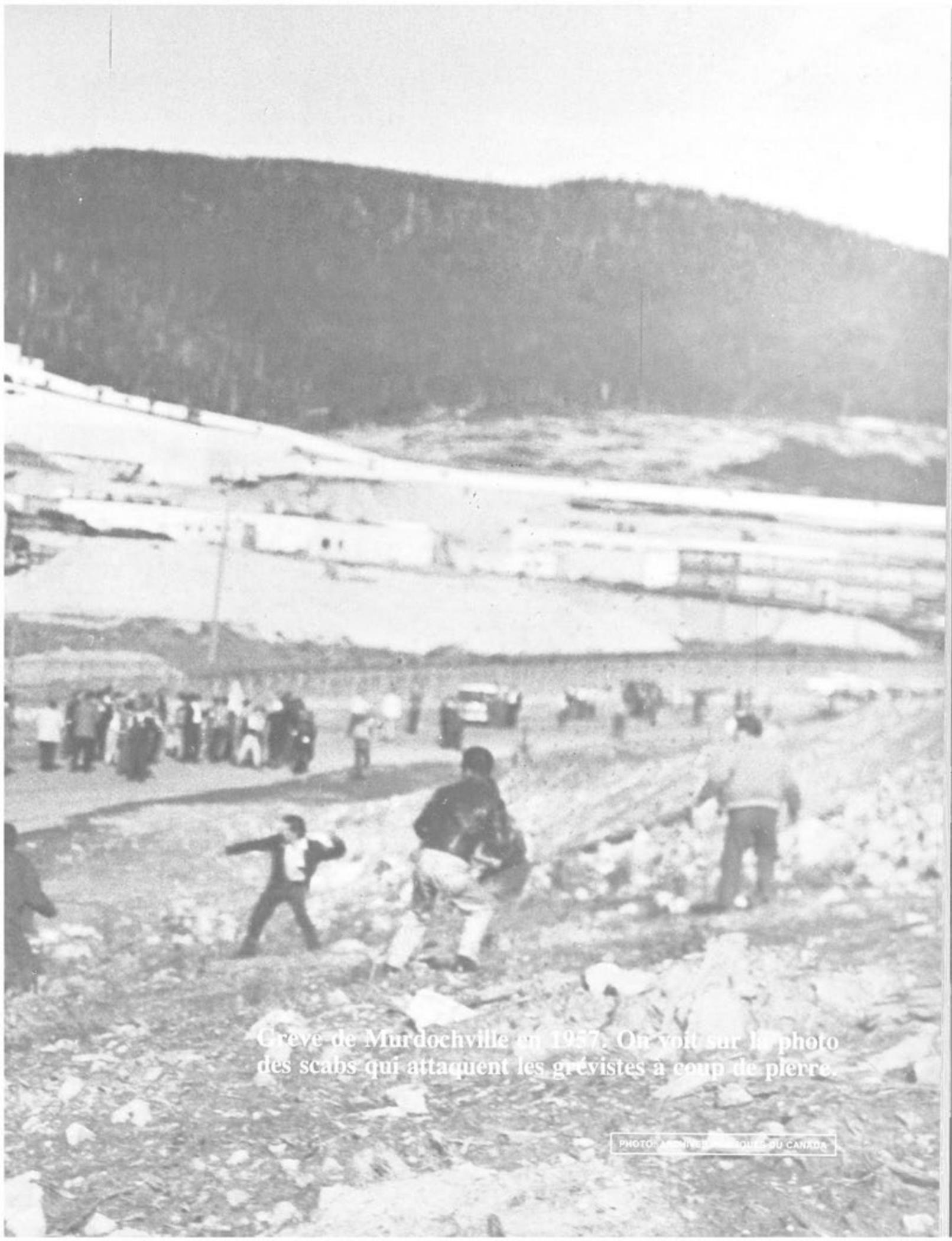
C'est sûr que l'élimination des déchets et des polluants chimiques n'est pas facile à contenir. Ces produits se répandent dans l'air, dans l'eau et dans le sol. À chaque jour, ils détruisent lentement, mais sûrement notre environnement. Au cours des dernières années, nous avons vécu une multiplication inégalée de substances chimiques utilisées dans l'industrie, souvent sans études et sans contrôle. Ces produits représentent de grands dangers pour la santé et la qualité de l'environnement. Pour certaines substances, on doit parler de dangers jusqu'ici insoupçonnés. De toute façon, il faut bien se l'avouer, le processus de dégradation allant jusqu'à l'extinction de diverses espèces d'animaux et d'une partie de notre flore est déjà amorcé.

Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide? Tout dépend du point de vue adopté. Cependant, si ce même verre est à moitié rempli de déchets toxiques, le point de vue adopté ne change rien aux grands dangers qu'il contient. Cette question résume pourtant la situation actuelle. Les entreprises, surtout l'industrie chimique, n'en voient que la partie vide et pour ces dernières, les recherches et les techniques d'aujourd'hui ne sont pas suffisantes... Elles continuent d'exiger des délais et demandent d'autres enquêtes. Le pire, c'est que le puissant lobby de ces grands industriels tente encore souvent de nier l'existence réelle des problèmes et des dangers qui nous guettent.

### L'exemple des pluies acides

Des études poussées et quasi unanimes, en viennent à la conclusion que le problème des précipitations des pluies acides est grave. Même si les scientifiques ont démontré le caractère nocif des pluies acides et même s'il y a un consensus dans la population, l'industrie continue à pisser de l'acide sur nos têtes qui détruisent nos lacs, nos cours d'eau, nos forêts et nos érablières.





Grève de Murdochville en 1957. On voit sur la photo des scabs qui attaquent les grévistes à coup de pierre.

**L'industrie veut faire payer la population**

**Il faut que ça cesse**

**Il y a beaucoup à faire et il faut être pratique**



Yvon Royer, permanent

**Comité de travail**



André Gravel, permanent

Aujourd'hui, nous sommes aux prises avec des problèmes gigantesques et il va nous coûter une fortune pour le corriger. Un exemple, la Horne à Noranda. Depuis plus de 50 ans, elle pollue le Nord-Ouest québécois. Dans le passé, lorsque les gens ont crié trop fort... on a allongé la cheminée pour aller jeter les déchets plus loin. Aujourd'hui, l'opinion publique exige plus. Les gouvernements ont décidé que nous, les payeurs de taxes, paierons un plan de récupération d'acide sulfureux. J'appelle cela se faire peindre dans le coin ou bien planter des oeufs pour avoir une récolte de poules... ça ne tient pas debout. Les pollueurs doivent prendre leurs responsabilités et en payer la note.

Il nous faut exiger que cesse ce "dumpage" de déchets dans la nature, dans les rivières, dans le fleuve ou dans les lacs. Je suis fort conscient de ce que je vous propose car nous aurons beaucoup d'efforts à déployer pour lever l'obstacle que constituent les motivations purement économiques.

L'énergie nucléaire, l'élimination de déchets radioactifs, l'exploitation du pétrole et du gaz en mer, la prospection minière des océans, les techniques génétiques utilisées dans l'agriculture sont tous des sujets qui risquent de compromettre aussi notre mode de vie.

Nous sommes de plus en plus nombreux à estimer que les dommages causés à notre environnement constituent pour nous une grave menace.

Puisqu'il s'agit de notre économie et de notre développement industriel futur, je souhaite ardemment que tout le mouvement syndical se donne des programmes et des politiques ayant comme stratégies de bien tenir compte des divers aspects du problème. C'est pour cela que dans notre lutte de protection de l'environnement, il nous faudra bien garder en tête le pragmatisme nécessaire pour éviter les conflits pouvant être causés par l'opposition entre l'existence d'un milieu de vie de bonne qualité et les nécessités de l'emploi. Il s'agit pour moi d'une grande lutte de solidarité qu'il faut placer sous le signe de la responsabilité.

Nous pouvons jouer un grand rôle dans la lutte contre la pollution, si nous nous impliquons vraiment. La dégradation de notre milieu de vie, il faut que ça cesse. Je souhaite la naissance et la mise sur pied à la FTQ d'un comité de travail qui permettra de pousser plus loin la réflexion d'où naîtront des politiques syndicales bien articulées face à ces problèmes. Puisque cette lutte contre la pollution de l'environnement ne se limite pas aux frontières du Québec, il faudra donc y mettre les efforts qu'il faut pour rassembler et comparer les connaissances et l'expérience de ce que fait le mouvement syndical ailleurs.

Je vous invite donc chacun et chacune dans vos syndicats locaux à y réfléchir avec attention.

Les hommes et les femmes du Québec veulent de bonnes conditions de vie et veulent travailler. Ils exigent aussi, et ils ont bien raison, des usines non polluantes et un Québec propre. Nous avons donc comme mission, nous les Métallos, d'agir en ce sens.



## SE PAYER DU BON TEMPS

(extrait du document de travail du Conseil du Travail de Montréal en 1979)

“Enfin souffler. Prendre son temps. S’organiser des journées tranquilles ou bien remplies, mais à son rythme, sans contrainte, sans courbature.

On dit souvent ça comme s’il s’agissait d’un rêve, comme s’il s’agissait du million de la lotto. À force d’en parler sur ce ton, on finit par oublier que la retraite est un droit. Quand on a vécu quarante-cinq (45) ou cinquante (50) ans des horaires fixés par d’autres, en fonction de n’importe quel besoin sauf du nôtre, pour satisfaire n’importe quelle exigence sauf la nôtre, on a bien droit de redevenir maître de son temps. La société nous doit bien ça.

Ça ressemble à un rêve parce qu’il y a tellement d’obstacles à la retraite dorée... La santé, les revenus insuffisants avec ce qu’ils entraînent de problèmes au niveau du logement, les privations auxquelles trop de retraités sont contraints. Pour beaucoup, ces beaux jours qu’ils avaient imaginés un peu comme des grandes vacances deviennent un mauvais rêve à mesure qu’ils approchent.

Prendre le temps de parler au monde, les regarder vivre, époux, femme, enfants, petits-enfants, tous ceux-là qu’on a côtoyés pendant des années comme à travers un brouillard, enfermés qu’on était dans nos préoccupations, diminués par la fatigue. On n’avait bien assez de tracas comme ça, sans, en plus, se préoccuper du temps qui passe.

Le plaisir de vivre ça s’organise. Minutieusement. Avec d’autant plus d’attention que c’est plus important! Ça s’organise et, comme toutes les conditions de travail un peu humaines, ça se gagne. Personne ne nous en fera cadeau. On doit, au domaine de la joie de vivre, comme à celui des conditions de travail, arracher à la société ces droits qu’elle s’obstine à faire passer pour des privilèges.

Avec tout ce qu’on a investi de sueurs, de maux de tête et de maux de dos, la vie n’a pas perdu de saveur. Elle a comme pris de la valeur.”

## C) FAIRE LA BATAILLE POUR UNE VRAIE RETRAITE

Le Syndicat des Métallos a toujours été fort préoccupé lors de la négociation des conventions collectives par le dossier des régimes de retraite. À travers les années, les Métallos québécois, dans plusieurs usines, ont obtenu des régimes de retraite que l’on peut compter parmi les plus avantageux dans l’industrie privée.

Tout récemment, dans le secteur de l’automobile et dans les moulins à papier, les syndicats ont réussi des percées importantes pour l’avenir des retraités: l’indexation partielle de leurs régimes de retraite. Ces précédents valent la peine d’être soulignés et salués. Il nous faut, nous aussi, continuer de paver la voie avec en tête ce même objectif. L’indexation des pensions est exigée depuis fort longtemps par le mouvement syndical et les raisons qui motivent nos demandes sont des plus justifiées.

Un travailleur qui opte pour sa retraite n’a pas toujours de l’argent en réserve. Plus souvent qu’autrement sa rente est sa seule source de revenu. Or, au moment où il prend sa pension, les montants pour lesquels il se qualifie peuvent être raisonnables. Toutefois, à mesure que le temps passe, les prix montent et les augmentations du coût de la vie viennent gruger d’autant sa rente qui alors ne cesse de diminuer. Alors qu’il s’était planifié une rente qu’il prévoyait intéressante, sans

Protéger le pouvoir d’achat  
de nos retraités



PHOTO SERGE JONGQUE

Yves Meunier, local de la Raffinerie de cuivre de Noranda.

être le grand luxe, jour après jour son pouvoir d'achat diminue jusqu'au point où il peut se retrouver dépossédé et mal pris. Son statut de rentier, à ce moment-là, devient très lourd à supporter et devient un fardeau de plus en plus difficile à accepter.

### Un régime universel indexé

Il faudra toutefois continuer nos revendications pour un véritable régime universel indexé. Un par un les plans de pension deviennent souvent prohibitifs et on n'a pas toujours la chance d'obtenir quelque chose de raisonnable à la table des négociations. Au Canada, c'est la moitié de la population qui est sans régime de retraite et je trouve cela scandaleux.

Nous avons ici à continuer cette lutte pour se donner un régime universel de régime de retraite. Le Fonds de Solidarité de la FTQ est un outil formidable pour nous donner une retraite plus digne, mais ce n'est pas assez.

Il faut talonner nos législateurs en continuant à leur pousser dans le bas du dos. Alors le gouvernement se rendra compte qu'il est fort difficile de se concentrer sur d'autres sujets surtout quand on est échauffé par la pression populaire.

Si en 1831, l'espérance de vie pour les hommes et les femmes était d'environ 40 ans, elle a fait un grand bond vers l'avant au cours des années. En 1932, elle en était à environ 58 ans, aujourd'hui, elle est d'environ 72 ans et devrait passer à 78 ans en l'an 2001 selon les prévisions du Bureau de la Statistique du Québec. Cela signifie que plus la longévité progresse, plus les chances d'atteindre la retraite augmentent.

La société a souvent laissé pour compte les retraités en les classant parmi les non-producteurs. Ils doivent donc souvent organiser leur retraite et leur vieillissement par leurs propres moyens qui sont normalement très limités. Le Syndicat des Métallos s'est battu pour accorder aux retraités des pensions convenables pour permettre à tous de pouvoir se consacrer à des activités personnellement épanouissantes et utiles à la collectivité.

La retraite comme phase du cycle de vie va gagner du terrain dans les années à venir. D'ailleurs, c'est déjà enclenché avec les retraites anticipées. Avec l'allongement de l'espérance de vie et la diminution du temps passé sur le marché du travail, elle occupera en moyenne, si on se fie aux statistiques, environ une trentaine d'années, soit le tiers de la vie de ceux qui ont dépassé le cap des 50 ans.

Comme je l'ai dit plus haut, bien des luttes syndicales chez-nous ont été menées dans ce domaine. Des exemples forts intéressants de Métallos méritent aussi d'être cités. Les Métallos de la Continental Can ont négocié qu'au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite, le travailleur bénéficie d'un mois additionnel de vacances par année.

D'autres ont réussi à obtenir des semaines de vacances additionnelles, à partir de 60 ans d'âge. À soixante-quatre ans, le travailleur peut bénéficier d'un prolongement de vacances de 5 semaines. D'autres encore ont exigé que la préférence soit donnée aux plus âgés lorsqu'il y a du temps de travail à temps partiel à effectuer. Les mineurs de la Côte Nord, les Métallos de Sidbec et de Stelco ont aussi obtenu lors de leur dernières négociations des améliorations sensibles à leur régime de retraite.

### La population des retraités augmente



### Des luttes syndicales exemplaires chez-nous



PHOTO: ANDRÉ LAPLANTE

De gauche à droite: Jean-D'Arc Beaudin, président du local de Murdochville, Michel Arsenault, coordonnateur, Roland Labonté, permanent et Adrien Arsenault.

## Nos priorités

Je vous invite à faire participer vos membres au cours de préparation à la retraite qui est donné par le Syndicat des Métallos. Donnons-nous là un objectif de participation sans précédent. Ce sera là une étape importante à franchir. Donnons-nous donc comme programme de revendiquer l'indexation des plans de retraite, la possibilité d'une retraite anticipée et spéciale à un âge raisonnable et la bonification sensible des régimes.

## Les retraité(e)s-métallos: des membres à part entière

Jusqu'ici, le Syndicat des Métallos s'est toujours préoccupé d'obtenir pour ses retraités de bonnes pensions. Trop souvent cependant, des Métallos se sont retirés en silence. Je suggère qu'il faille se corriger de cela. Je considère qu'en négligeant de maintenir ainsi des liens, nous nous éloignons d'une source importante d'inspiration, de compétence et d'expertise. Nos pionniers sont ceux qui ont bâti notre syndicat et ce sont là nos racines les plus solides. Je vous propose une politique globale pour notre district à ce sujet. Les suggestions qui ont surgi dans les cours de préparation à la retraite m'ont indiquées l'importance et l'urgence pour les Métallos de développer une politique d'ensemble sur la question.

## Un potentiel créateur immense

Quand je constate le fait que chacun de nous aura passé une grande partie de sa vie à acquérir de nouvelles connaissances, à s'adapter à de nouvelles situations et à accumuler toutes sortes d'expériences, il y a certainement lieu de croire que la capacité d'apprendre et de donner se conserve certainement après avoir franchi l'étape de la retraite. Je suis de ceux qui croient fermement que nos ami(e)s Métallos retraité(e)s continuent de grandir en connaissance et en sagesse.

## L'organisation des retraité(e)s des Métallos (ORME)



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Clément Lemieux et Bruno MacDonald,  
permanents à la retraite

Je veux remercier celui qui s'est dévoué, depuis quelques temps, à la cause des retraités et qui fut pour moi un conseiller fort apprécié dans le dossier. Je veux parler ici de Bruno MacDonald. Je voudrais vous dire jusqu'à quel point je suis fier de saluer Bruno qui fut mon premier représentant syndical lorsque j'étais militant au local 4514 des Métallos à la Mine Normétal. Je vous présente Bruno, le président-fondateur de l'Organisation des Retraité(e)s des Métallos au Québec (ORME). Je souhaite que tous les retraités Métallos appuient cette initiative. Nous avons décidé de former un syndicat de retraités pour les Métallos à leur retraite. J'invite de façon particulière tous les syndicats locaux des Métallos du Québec à faire adhérer leurs retraités à ORME. Pour la modique somme de 1 \$ par mois... 12 \$ par année, tout retraité sera considéré comme membre à part entière de l'organisation affiliée bien sûr au Syndicat des Métallos. Dans les jours qui suivront, nous verrons à la mise sur pied de l'exécutif. Le district 5 offre avec fierté un espace de bureau pour ORME au 1290 rue St-Denis à Montréal. ORME sera alors capable de vous offrir toutes les informations sur son fonctionnement.

## Sections régionales de ORME

Je souhaite aussi que l'on mette sur pied dans les régions des sections de l'ORME, pour lesquelles il me fera plaisir de demander l'émission d'une charte et des statuts qui l'accompagnent. Nos retraités pourront ainsi participer activement, à travers leur organisation, aux activités de leur organisation, agir comme groupe de pression pour défendre leurs droits et leurs intérêts, mettre sur pied des activités de loisirs, de formation et d'information et participer à plusieurs activités de notre syndicat dans les diverses régions de notre district. À l'occasion, je suis persuadé qu'on pourra compter sur eux pour nous donner un bon coup de main.

## Appuyons tous ORME

Je demande aussi à tous les coordonnateurs, les permanent(e)s et secrétaires des Métallos d'y mettre tous les efforts pour appuyer la mise sur pied de ORME. Imaginons toute la force que peut représenter des milliers de métallos retraités qui se regroupent autour de leur organisation syndicale pour se donner une voix sur

le plan de la revendication et qui offrent leur appui aux revendications mises de l'avant par les Métallos. Je souhaite beaucoup de succès et longue vie à ORME. Ainsi fondée sur des bases solides que sont ceux et celles qui sont les meilleures racines des Métallos, cette organisation syndicale des retraités pourra permettre à chacun et chacune, pendant sa retraite, de continuer à relever des défis exaltants et stimulants. Ils pourront alors continuer d'être avec le syndicat dans lequel et pour lequel ils ou elles auront milité toute leur vie. Ils pourront de plus aider le Syndicat des Métallos à lutter encore longtemps pour l'avancement et la promotion de ceux et celles que nous avons l'honneur de représenter, pour une société plus noble, plus généreuse et pour un Québec plus fort. Si pour les retraités des Métallos la course des jours n'est plus qu'à demi-faite, j'espère que cette nouvelle approche leur offrira le temps de jouir des délices d'être encore plus longtemps aussi utiles qu'ils qu'ils l'ont été.



PHOTO: SERGE JONGUE

On aperçoit sur la photo Antonio Bruno, Clément Godbout, Fernand Paquette, Jean-Claude DeGrasse, Gérard Docquier et Michel Blondin en compagnie de représentants syndicaux sud-africains.

## **D) LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE: NOUS AVONS LA RESPONSABILITÉ D'EMBARQUER**

Depuis quelques années, notre syndicat tente malgré la limite de nos ressources de soutenir l'action syndicale dans les pays en voie de développement pour aider les travailleurs de ces pays.

Le Tiers-Monde représente plus de 3 milliards d'êtres humains dont plus du tiers à l'heure actuelle n'a pas de quoi se nourrir.

Des millions d'Asiatiques, d'Africains et de Latino-Américains ne disposent même pas d'un accès à l'eau potable.

Quatre cent millions d'êtres humains vivent dans des bidonvilles dans des conditions terribles. Des ouvriers, aux petites heures du matin, doivent s'organiser avec les moyens du bord pour se rendre à leur travail. L'employeur est souvent une grande multinationale bien connue ici dans notre pays. Les salaires incroyablement bas ne font qu'empirer la situation dramatique des pays où on ne sait même pas s'il y existe un salaire minimum.

Lorsque j'entends des chefs d'entreprises et des chefs d'états déclarer la main sur le coeur qu'il faut venir en aide aux malheureux peuples sous-développés, je ne tremble pas de reconnaissance. Le discours est asphyxié par l'inertie et sonne faux. Très souvent, ces mêmes grands orateurs soutiennent dans ces pays, des régimes qui sont décomposés par la corruption et la contrebande. On monte les peuples les uns contre les autres. On ne se gêne pas de soutenir, cependant, des régimes militaires totalitaires où règnent la peur et la menace et où poussent les armes et les machines de guerre qui constituent la plus commode et profitable monnaie d'échange avec le Tiers-Monde contre ses matières premières.

Le problème est la faim. Souvent, on va dormir sans manger. C'est la famine. Aveugle et sourd à ce qui se passe, hors de son orbite, l'univers qu'on dit industrialisé est demeuré figé et muet devant ce drame humain. Depuis quelques années, les compagnies développent les ressources naturelles et investissent dans l'industrie, mais on s'y rend avec l'idée très arrêtée de produire à bon marché et d'exploiter cette main-d'oeuvre démunie, divisée, analphabète et terriblement désorganisée.

Pendant ce temps chez nous, on ferme nos usines. Celles qui restent encore en vie sont en danger de disparition aux profits de cette exploitation inhumaine.

Quand commença dans notre pays, la lutte longue et parfois sanglante de ceux qui eurent l'idée de regrouper la main-d'oeuvre, soit de se donner un syndicat,

**Souvent c'est le même employeur que nous avons ici**

**Régimes corrompus et totalitaires**

**C'est la famine**

**Pendant ce temps on ferme ici**

**Luttes sanglantes pour se syndiquer**

l'entreprise cria à la catastrophe. La même chose se passe dans les pays en voie de développement. Les employeurs accusent sans hésiter ceux qui veulent se défendre et on leur prête rapidement l'intention de vouloir prendre de force les maîtres de l'économie.

Le mouvement syndical a la responsabilité d'aller aider ceux et celles qui veulent relever la tête et se donner de l'espoir pour les générations futures.

À ce sujet, dans un premier temps, plusieurs locaux métallos ont fait parvenir des résolutions à la FTQ pour le congrès de la semaine prochaine. Vous demandez à la FTQ d'exiger que le CTC lui reconnaisse le statut et le droit exclusif des affaires internationales dans ses relations avec les travailleurs des pays francophones dans le monde.

Je salue ces résolutions et je vous invite à les appuyer. Il est grand temps que la FTQ exige ce statut et à l'instar de l'éducation, soit l'unique maître d'oeuvre dans ce dossier.

Nous sommes assez grands au Québec pour bien le faire et c'est notre responsabilité de l'exiger. Le mouvement syndical québécois serait alors bien mieux placé pour faire les interventions nécessaires et appropriées visant à aider nos ami(e)s travailleur(euse)s de ces pays qui en ont un urgent besoin. Ce droit nous aurions dû, à la FTQ, l'exiger depuis longtemps déjà.

Deuxièmement, chez nous les Métallos, notre syndicat a pris l'initiative en matière d'aide internationale et n'a pas attendu pour le faire. En 1985, notre Conférence canadienne d'orientation a appuyé la proposition de notre directeur canadien à l'effet de mettre sur pied un plan d'aide internationale et du soulagement de la faim dans le monde en créant le Fonds Humanitaire.

Par la suite, un texte de convention collective relatif au Fonds Humanitaire a été intégré à la politique de négociation de notre syndicat. Dès le départ, plusieurs syndicats locaux y ont donné suite et l'ont négocié.

Ici aussi, au Québec, nous devons enclencher la mise en place de cette politique. Je demande à chaque syndicat local de négocier cette clause permettant de déduire 0,01 cent l'heure du chèque de paye. Tous, vous savez que 0,40 cents par semaine, ce n'est pas exagéré. Avec cet argent, on peut faire beaucoup de bien et soulager beaucoup de misère dans le monde.

On peut aider beaucoup les travailleurs de ces pays qui veulent se donner des syndicats plus forts et plus efficaces. Le Fonds étant également une association de bienfaisance enregistrée, vous avez droit à des reçus pour fins de déductions d'impôts.

Il faut appuyer notre lutte contre la pauvreté et la misère. Il faut appuyer notre directeur national, le confrère Docquier, qui met beaucoup d'efforts à ce dossier et lui demander de ne pas lâcher.

Les investisseurs du Tiers-Monde n'acceptent pas très facilement que la matière première humaine cesse d'être entièrement soumise aux lois de la rentabilité.

Pour ma part, je peux vous témoigner que les travailleurs d'industries et les mineurs de divers pays, que j'ai pu rencontrés, ont tous demandé de l'aide et des appuis pour qu'ils puissent se donner eux aussi une société plus juste et moins accablante. Je suis persuadé que notre aide signifie aussi, pour eux, la possibilité d'éviter le sacrifice de leur vie et de celles de leurs enfants.

Pensez-y bien... Les Métallos québécois ont la responsabilité d'embarquer. C'est une question de solidarité d'abord, mais aussi d'intérêts communs.

Une responsabilité et  
une compétence  
québécoises



Le Fonds humanitaire

Nous devons le négocier  
au Québec



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Clément Godbout, Arnold Dugas, coordonnateur et Roger Daneau du local des employés à l'heure chez Bombardier.

Nous avons  
la responsabilité  
d'embarquer

## CONCLUSION

En terminant, je veux vous remercier et vous féliciter vous tous ici présents et tous les officiers des locaux des Métallos du Québec pour l'excellent travail que vous avez, chacun et chacune de vous, accompli dans vos syndicats locaux respectifs. Vous avez bâti la solidarité et renforcé les bases d'un syndicat déjà très présent et fort actif. Les Métallos sont meilleurs aujourd'hui à cause de vous.

En avril prochain, les statuts de notre syndicat veulent que les élections des officiers des syndicats locaux se tiennent partout à travers notre syndicat. Puisque c'est notre dernière assemblée annuelle avant vos élections, je veux vous souhaiter tout ce que vous méritez. Pour ceux et celles qui se représentent, je vous dis que vous méritez bien de vous voir confier un autre mandat de 3 ans. Pour ceux et celles qui ne se portent plus candidat(e)s, je veux vous remercier pour le fameux beau travail de solidarité accompli. Je sais que vous avez bâti la relève capable de continuer le travail à faire.

Et puisque nous sommes à la fin de l'année 1987, je veux vous offrir à vous, à tous les métallos et à leurs proches, mes meilleurs voeux de bonne santé, de bonheur et de prospérité. Que 1988 vous apporte tout ce que vous souhaitez. Elle sera une année d'activités intenses chez les Métallos et une année de grandes décisions qui influenceront notre avenir comme Métallos et comme travailleurs.

Souhaitons-nous tous de nous revoir l'an prochain en pleine forme à notre 24e Assemblée annuelle qui cette fois se tiendra à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec, un autre établissement syndiqué chez les Métallos.

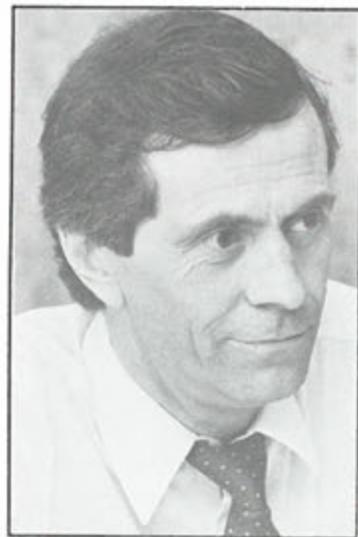


De gauche à droite: Bruno Lefebvre, permanent, André Laplante, président du local de la compagnie Elkem et Yvon Clément, permanent.



Assemblée annuelle de l'an passé.

PHOTO: SERGE JONGUÉ



Lawrence McBrearty,  
coordonnateur.



Alain Poirier,  
permanent



Jean-Eudes Simard,  
permanent

## Annexes

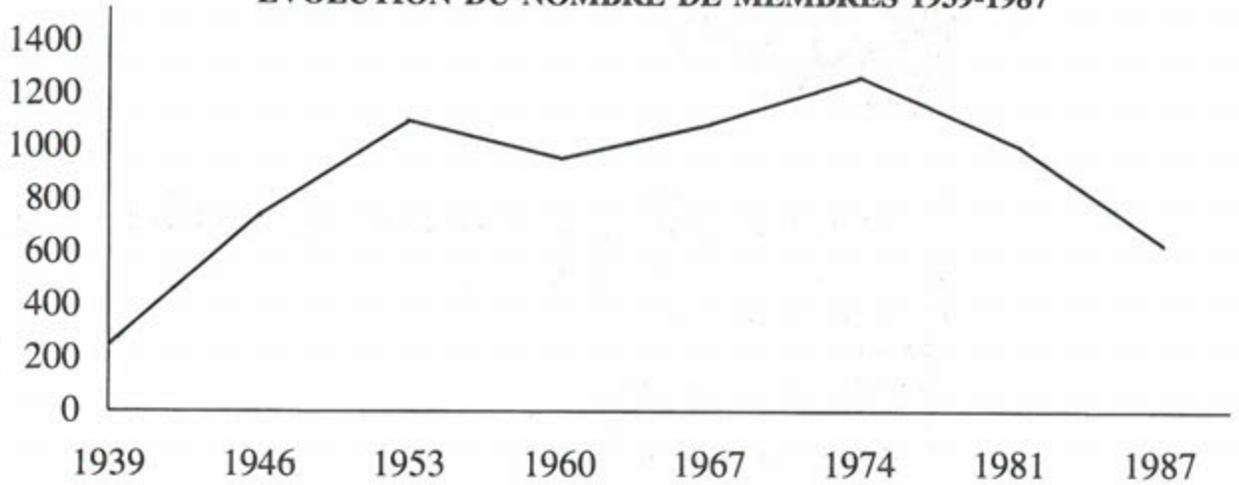
### ANNEXE 1

#### MEMBRES COTISANTS AU NIVEAU INTERNATIONAL 1981-1987

Moyenne trimestrielle des membres cotisants:	
Dernier trimestre de 1981:	1,009,302
Premier trimestre de 1982:	933,840
Deuxième trimestre de 1982:	906,029
Troisième trimestre de 1982:	819,872
Quatrième trimestre de 1982:	720,417
Premier trimestre de 1983:	697,738
Deuxième trimestre de 1983:	722,712
Troisième trimestre de 1983:	714,510
Quatrième trimestre de 1983:	733,592
Premier trimestre de 1984:	741,758
Deuxième trimestre de 1984:	741,475
Troisième trimestre de 1984:	717,788
Quatrième trimestre de 1984:	721,071
Premier trimestre de 1985:	694,599
Deuxième trimestre de 1985:	691,503
Troisième trimestre de 1985:	677,993
Quatrième trimestre de 1985:	655,426
Premier trimestre de 1986:	648,693
Deuxième trimestre de 1986:	653,503
Troisième trimestre de 1986:	639,581
Quatrième trimestre de 1986:	607,198
Premier trimestre de 1987:	616,669
Deuxième trimestre de 1987:	583,510
Troisième trimestre de 1987:	625,469

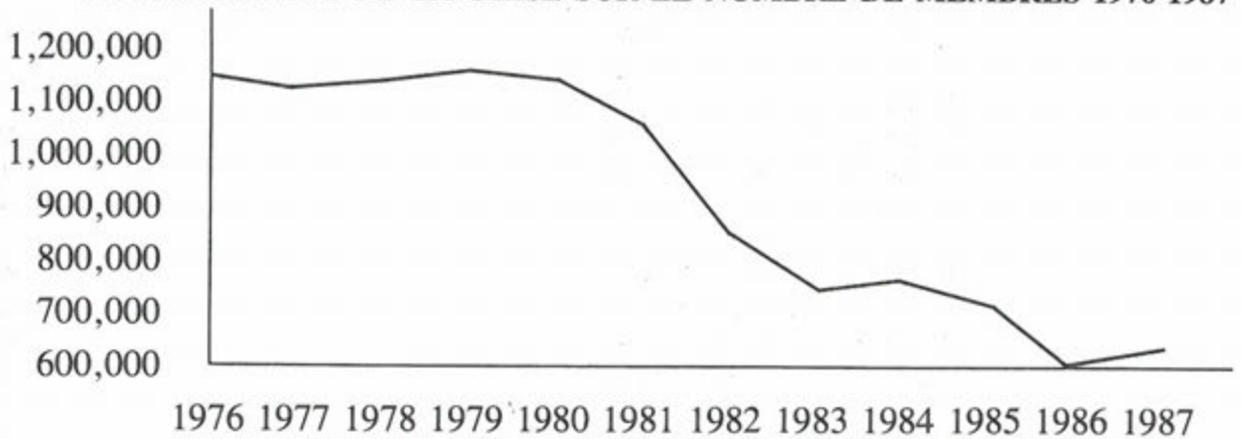
## ANNEXE 2

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES 1939-1987



## ANNEXE 3

### RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE SUR LE NOMBRE DE MEMBRES 1976-1987



**ANNEXE 4****ÉVOLUTION DES FONDS DU SYNDICAT 1981-1987**

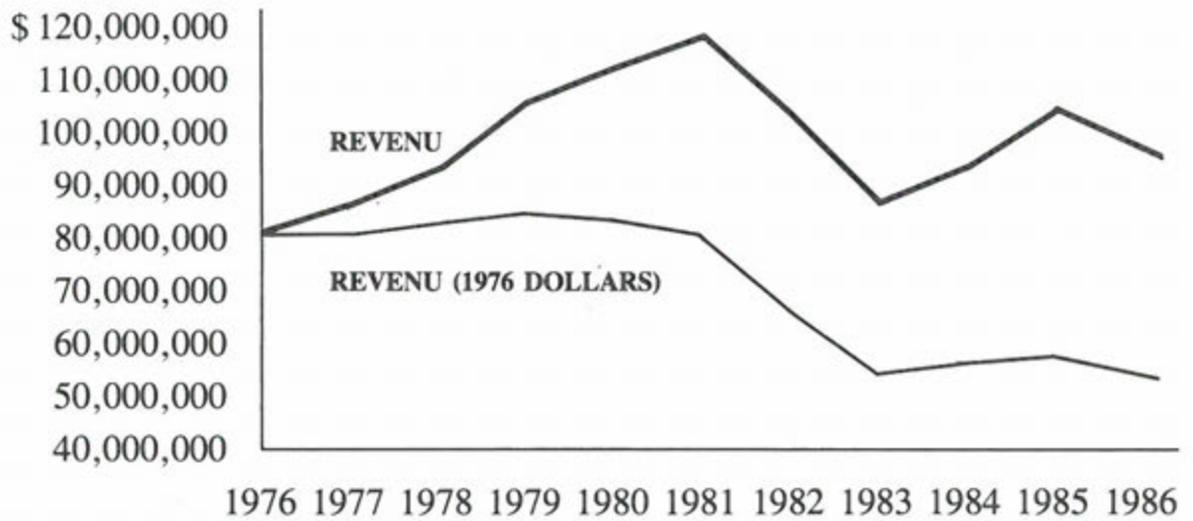
PÉRIODE	FONDS GÉNÉRAL	FONDS DE GRÈVE
Déc. 31, 1981	43,304,311.55	131,056,452.72
Mars 31, 1982	42,919,517.85	146,528,458.70
Juin 30, 1982	40,952,570.82	156,381,100.50
Sept. 30, 1982	37,542,143.18	165,716,551.74
Déc. 31, 1982	30,659,784.73	175,863,080.72
Mars 31, 1983	25,208,020.72	184,053,377.17
Juin 30, 1983	20,661,892.11	192,590,555.57
Sept. 30, 1983	20,605,192.08	199,023,476.38
Déc. 31, 1983	19,995,734.81	201,521,770.41
Mars 31, 1984	19,644,332.02	207,856,409.82
Juin 30, 1984	20,530,645.38	213,673,467.30
Sept. 30, 1984	19,457,188.29	217,798,458.96
Déc. 31, 1984	19,193,943.39	216,785,013.73
Mars 31, 1985	21,306,191.50	216,922,701.23
Juin 30, 1985	21,243,004.76	217,067,827.60
Sept. 30, 1985	20,638,556.78	213,671,670.33
Déc. 31, 1985	20,285,229.24	208,796,144.80
Mars 31, 1986	20,723,957.15	209,598,633.26
Juin 30, 1986	20,643,994.16	204,729,196.57
Sept. 30, 1986	17,995,052.95	192,557,342.94
Déc. 31, 1986	15,711,681.04	166,955,696.10
Mars 31, 1987	14,682,171.97	163,771,459.13
Juin 30, 1987	12,841,436.51	159,876,250.92
Mois de Sept. 1987	15,420,592.00	154,420,459.00

**ANNEXE 5****ÉVOLUTION DE LA COTISATION DEPUIS 1952**

1952:	\$2.00/mois	salaire moyen \$0.65/heure
1952:	\$3.00/mois	salaire moyen \$0.65/heure
1956:	\$5.00/mois	salaire moyen \$1.00/heure (1957 mineur Abitibi \$1.59)
1967:	2 heures/mois max. \$10.00/mois min. \$ 5.00/mois	
1974:	2 heures/mois min. \$ 5.00/mois	
1988:	Décision à prendre	

## ANNEXE 6

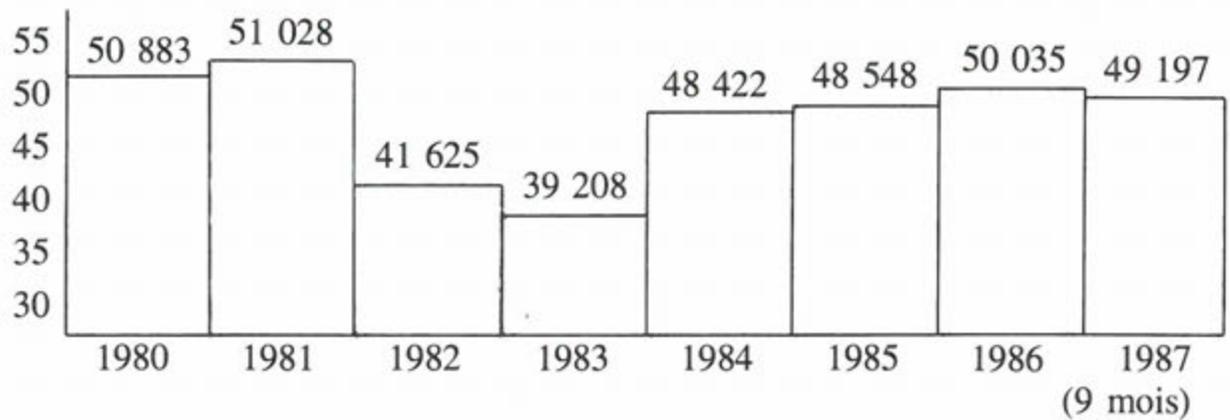
### ÉVOLUTION DES REVENUS DU SYNDICAT 1976-1986



Source: Syndicat international

## ANNEXE 7

### NOMBRE DE MEMBRES AU DISTRICT 5 1980-1987



### BREF HISTORIQUE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Pendant des générations, le Canada et les États-Unis ont tenté de jeter des bases pour gérer leurs relations commerciales et économiques. Avant même que le Canada ne devienne une nation, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont tenté de faire en sorte que le 49<sup>e</sup> parallèle ne devienne pas un obstacle inutile et artificiel aux échanges entre Canadiens et Américains. Le premier accord de libre-échange a été signé en 1854. Il n'a pas survécu aux hostilités qui ont opposé les États-Unis à la Grande-Bretagne durant la guerre civile américaine. Il fut abrogé par les États-Unis en 1866. Diverses tentatives ont été effectuées dans les années 1870, 1880 et 1890 pour revenir aux conditions de libre-échange qui avaient été établies par le traité de 1854. Toutes ont échoué.

#### Accord global sous Laurier

En 1911, le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier conclut un accord global. Les citoyens des deux pays étaient contre et l'accord resta lettre morte par suite de la défaite du gouvernement Laurier l'année d'après. Pendant les vingt années suivantes, les deux pays ont eu à vivre avec ce qui est arrivé. Les passions et le protectionnisme régnaient en maîtres et les deux pays érigeaient des barrières toujours plus hautes au commerce bilatéral.

#### Première brèche contre le protectionnisme en 1935

La spirale du protectionnisme fut brisée en 1935 lorsque les deux pays négocièrent un accord modeste au terme duquel ils s'accordaient le régime de la nation la plus favorisée. Cet accord faisait partie d'une série d'ententes conclues dans le cadre du **“Reciprocal Trade Agreements Program”** des États-Unis.

L'accord de 1935 marqua le début au Canada d'un effort bipartite visant à développer les débouchés offerts aux entrepreneurs canadiens. Amorcé par le gouvernement conservateur de Richard B. Bennett, il fut conclu par les libéraux sous Mackenzie King. Trois ans plus tard, il fut élargi. Il confirmait l'engagement des deux gouvernements envers la libéralisation des échanges, engagement qu'ils ont maintenu dans les cinquante années qui ont suivi.

#### L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada et les États-Unis ont coopéré à une initiative ambitieuse visant à transposer les gains du **“Reciprocal Trade Agreements Program”** dans un échange général de concessions entre tous les pays participants. Se limitant à l'origine à vingt-trois pays, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé à Genève en octobre 1947, a jeté les bases de la plus grande expansion du commerce international dans l'histoire. Le GATT compte aujourd'hui quatre-vingt-quinze membres, sans parler des trente autres pays qui appliquent ses règles dans les faits.

#### Accords bilatéraux dans le secteur de la défense

Au cours des sept séries de négociations du GATT qui se sont déroulées entre 1947 et 1979, le Canada et les États-Unis ont graduellement abaissé leurs barrières et amélioré la qualité des échanges. Ainsi, dès 1947, les deux pays ont entrepris la négociation d'un accord global de libre-échange. Toutefois, avant que le pacte ne soit ratifié, le premier ministre Mackenzie King en arriva à la conclusion que le pays n'était pas prêt pour ce genre d'accord et se persuada que le GATT devait suffire. Le premier ministre Louis Saint-Laurent en arriva à la même conclusion en 1953, après que le président Eisenhower eut suggéré que les deux pays aillent plus loin sur cette voie.

Cependant, on poursuivit la négociation d'accords bilatéraux dans le secteur de la défense en s'appuyant sur l'expérience acquise durant l'effort de guerre allié.

Les Arrangements sur le partage de la production de défense, basés sur l'Accord de Hyde Park conclu en 1941 entre le président Roosevelt et le premier ministre Mackenzie King, garantissaient pratiquement l'échange du matériel et d'équipement de défense. Ces arrangements ont donné à l'industrie canadienne l'occasion de participer aux efforts de défense en Amérique du Nord.

### **Le pacte de l'automobile en 1965**

En 1965, les deux gouvernements ont conclu le Pacte de l'automobile, qui prévoit l'admission en franchise des voitures, des camions et des pièces. Cette entente a permis à l'industrie canadienne de procéder à une rationalisation et de prospérer. Aujourd'hui, l'industrie automobile est le fer de lance de l'économie ontarienne et elle emploie 132,600 Canadiens. Elle exporte environ 60% de sa production, ce qui correspond bien des fois à ce qu'elle exportait il y a vingt ans.

### **Tendances protectionnistes aux États-Unis**

Néanmoins, au début de la décennie, les Canadiens ont commencé à jeter des regards inquiets vers les États-Unis au moment où se succédaient au Congrès les projets de loi menaçant leur accès et les mesures fermant ou rétrécissant leurs marchés d'exportation.

### **Tentative d'accords bilatéraux en 1983**

En 1983, le gouvernement du premier ministre Trudeau en arrivait à la conclusion que le Canada ne pouvait plus continuer à compter uniquement sur le GATT et il entreprenait des efforts en vue de conclure des accords bilatéraux sur le modèle du Pacte de l'automobile. Le gouvernement américain faisait bon accueil à cette initiative et des fonctionnaires des deux pays s'attaquaient au défi consistant à répertorier les secteurs prometteurs. Les deux gouvernements devaient cependant conclure l'année suivante que l'objectif poursuivi était louable, mais que la méthode choisie laissait à désirer. Il s'avérait trop difficile de trouver la bonne formule sectorielle.



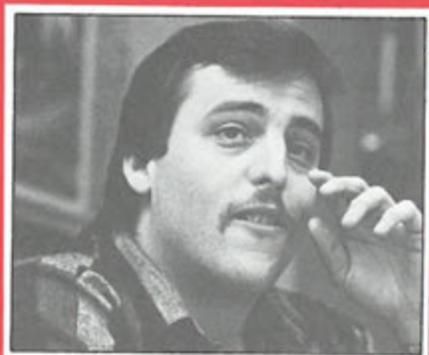
Gilles Galarneau  
(Minnova, Rouyn)



Sylvain Loignon, président des employés  
syndiqués de Lévis.



Jean Lepage, président du local 7932 (Atlas  
Turner)



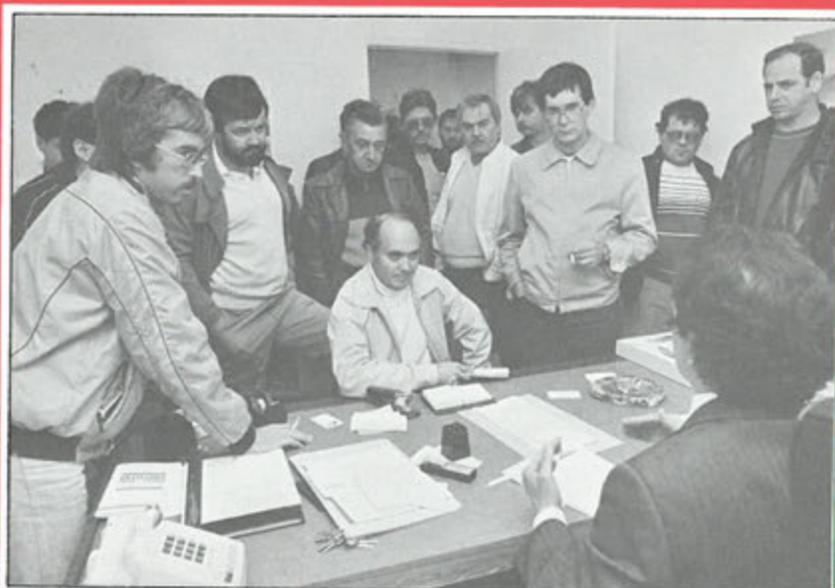
Jean-Pierre Côté, permanent



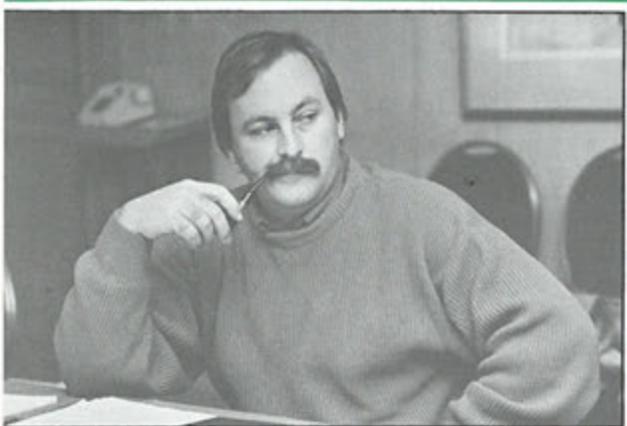
Gilles Pelletier, permanent devant le ministre du travail de l'ancien  
gouvernement.



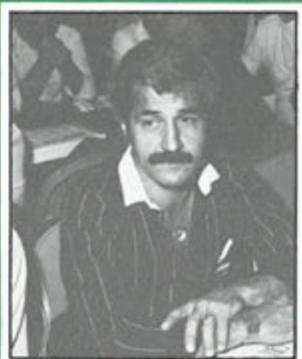
Les travailleurs de GIW-Petrosun en lock-out depuis  
un an.



On aperçoit Bernard Gagnon et Antonio Pennestri de la Forge CSF ainsi que André Tremblay,  
permanent dans la lutte pour sauver des emplois dans l'Est de Montréal.



Gérald Dansereau (Sidbec-Contrecoeur).



Romain Marin, permanent.



Isabelle Duranleau, permanente.

PHOTO SERGE JONGUE

PHOTO SERGE JONGUE

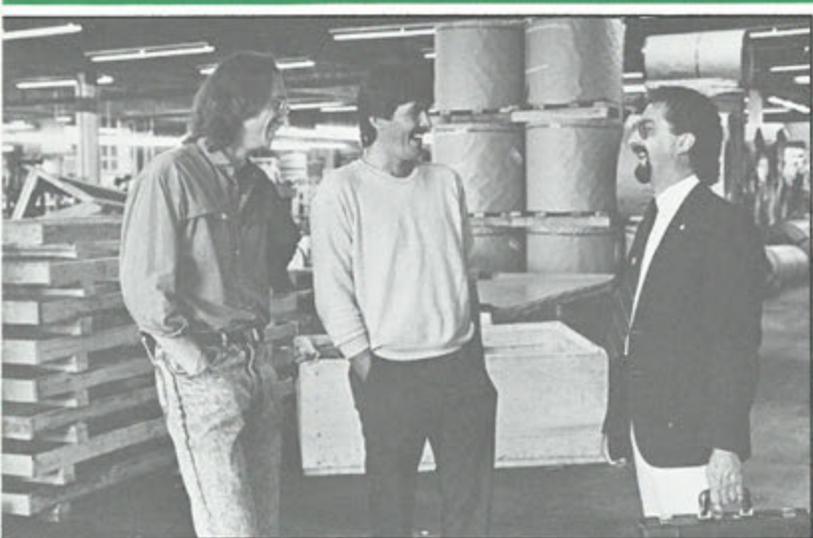


Mgr Adolphe Proulx au Congrès canadien d'orientation en 1984.



Lina Lemay du Fonds de Solidarité de la FTQ.

PHOTO SERGE JONGUE



André Laplante, responsable du Service d'information, Richard Boudreau, président du comité d'atelier de la compagnie Lightsteel et Aubin D'Amours, permanent.



Marc Lebeau, permanent

PHOTO SERGE JONGUE

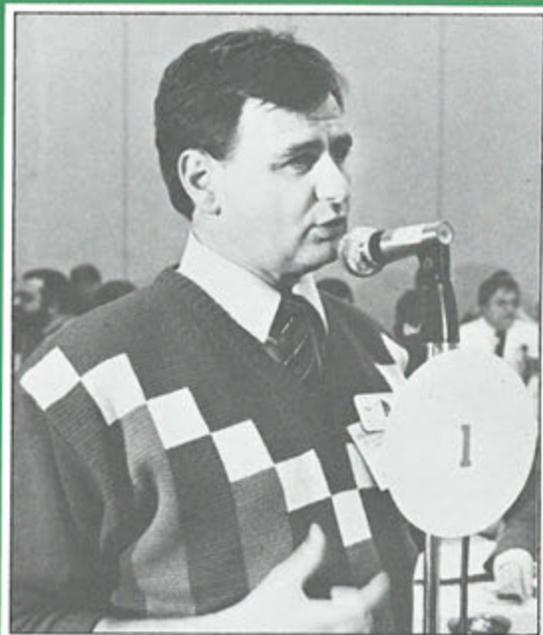




Patrick Bourrish, président du 8644 (Chantier Chibougamau)



Fernand Daoust et Louis Laberge de la FTQ.



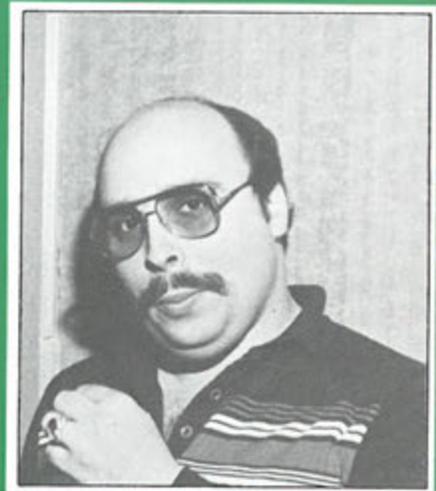
André Filion, président du local de la mine Bell.

PHOTO SERGE JONGUE



Michel Arsenaux, coordonnateur de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

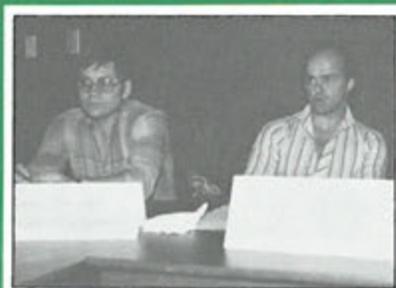
PHOTO SERGE JONGUE



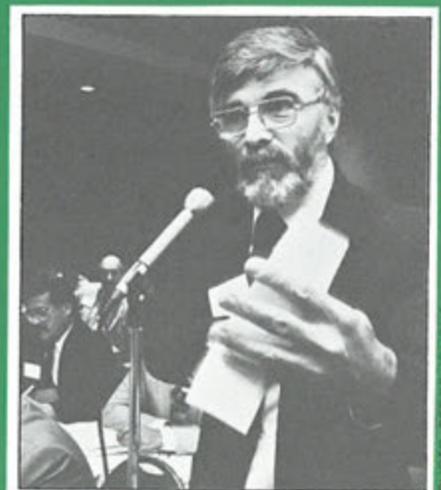
Michel Levac, permanent.



Herby Bérubé, local 5778 (Fermont)



René Goulet et Roger Godbout, local 6131 (Matagami)



Robert Bouchard, responsable de la santé-sécurité à la FTQ.

PHOTO SERGE JONGUE



TRAVAILLER POUR LA PAIX



**HALTE**  
aux  
**PLUIES**  
**ACIDES**